

Cours OASIS

Dispositif de concertation pour la renaturation de la cour de récréation de l'école Samira Bellil à L'Île-Saint-Denis.

Carnet de restitution



153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

www.caue93.fr

Ecole Samira Bellil
31 Quai de Seine, 93450 L'Île Saint-Denis

Cours OASIS

Dispositif de concertation pour la renaturation de la cour de récréation de l'école Samira Bellil à l'Île-Saint-Denis.

Carnet de restitution

1. LA DÉMARCHE DE COUR OASIS

- La démarche générale et les objectifs p 04
- Les critères d'intervention p 05
- Les fiches techniques par critères d'intervention p 06
- La méthodologie de concertation p 11

2. LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE LA COUR

- Contexte urbain et paysager p 12
- La composition de la cour p 14
- Le plateau sportif p 16
- Les seuils du bâtiment p 18
- La clairière Sud p 20
- La limite Nord p 22
- Les contraintes du site p 24

3. LA CONCERTATION

- Le jeune public p 26
- L'exposition et le vote p 30
- Le public adulte p 34

4. LE PLAN PROGRAMMATIQUE

- Le plan programmatique général p 40
- Le plateau sportif p 42
- Les espaces de seuils p 44
- L'espace de motricité p 46
- L'espace calme à vocation pédagogique p 48
- Le jardin de pluie p 50
- L'espace d'accueil et d'observation de la nature p 52

1

LA DÉMARCHE DE COUR OASIS

1 - La démarche générale



Groupe scolaire Maryse Hilsz, Paris 20e

2 - Les principaux objectifs

1. Répondre aux enjeux climatiques :

S'adapter aux besoins climatiques actuels par **l'usage de matériaux naturels et perméables, l'apport de végétation afin de favoriser les espaces d'ombre et l'évapotranspiration.** C'est également proposer une présence et une meilleure **gestion de l'eau.**

2. Diversifier et renouveler les usages :

Proposer des activités et des usages nouveaux qui n'ont pas pour habitude d'être pratiqués. C'est l'occasion de proposer **une nouvelle approche de la pédagogie, à travers la nature,** pour que l'enfant apprenne en l'observant. C'est également veiller à respecter la **mixité des jeux** au sein de l'espace de la cour.

Afin de faire face au dérèglement climatique dont les conséquences se font déjà sentir (canicules, sécheresses, pluies intenses...), il est aujourd'hui nécessaire de repenser et d'**adapter la ville.** Les **cours de récréation** des établissements scolaires, par leur nombre et leur surface, constituent **de véritables potentiels pour améliorer les conditions de vie** des personnes qui les utilisent.

À ce jour, plusieurs cours de récréation ont été réaménagés selon les critères d'une cour Oasis que sont : **la désimperméabilisation des sols, l'apport de végétation, d'ombre et d'eau ainsi que l'utilisation de matériaux naturels** pour le mobilier et les aménagements.



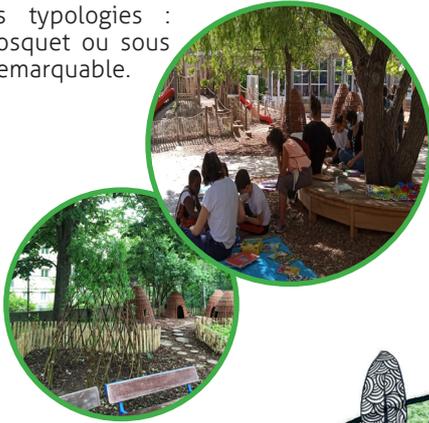
École maternelle Küss, Paris 13e

3 - Les critères d'intervention

Afin de répondre aux enjeux climatiques et aux attentes d'un I.F.U (Îlot de Fraîcheur Urbain), différents critères sont à prendre en considération et à mettre en œuvre dans le cadre du réaménagement des cours de récréation. Ces différents points d'intervention ont un intérêt à l'échelle de l'école mais également à l'échelle de la ville.

VÉGÉTATION

La végétation peut s'intégrer à la cour de différentes manières. Elle est plantée selon différentes strates : arborée, arbustive et herbacée. Elle peut s'installer en fonction de plusieurs typologies : linéaires, en bosquet ou sous forme d'arbre remarquable.



SOL

Utiliser des matériaux naturels au sol permettra de rendre perméable le sol de la cour.

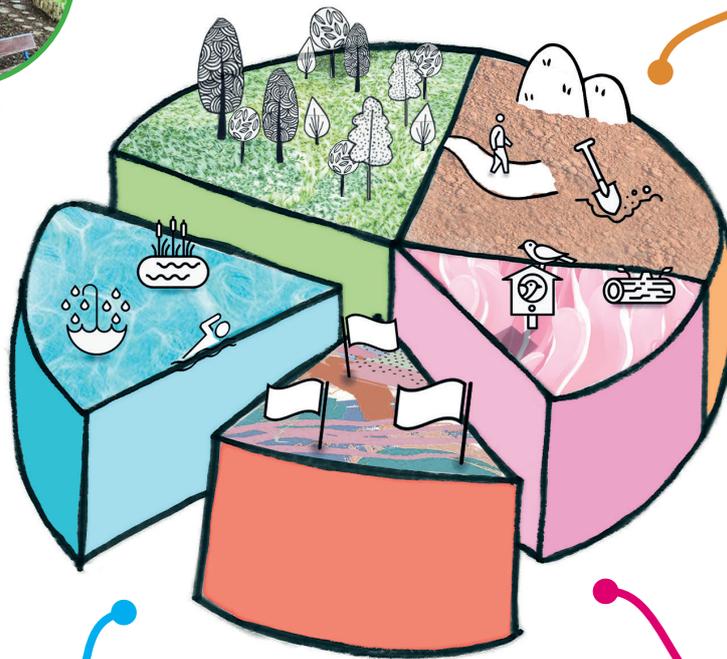
Il est également possible d'imaginer une cour avec des dessins au sol, des buttes et creux ici et là et des matériaux agréables au touché afin de développer la motricité fine.



EAU

Mettre de l'eau dans la cour lui apportera de la fraîcheur en été.

Elle permettra, par exemple d'arroser le potager en récupérant l'eau de pluie, à apprendre grâce à une mare pédagogique, un ruisseau ou à se désaltérer avec des robinets d'eau potable.



ÉQUIPEMENTS

Quoi de mieux que du nouveau mobilier dans la cour pour diversifier les jeux, accueillir des animaux, faire classe dehors, faire du compost, etc.



USAGES

Imaginer de nouvelles activités afin de diversifier les usages calmes et sportifs, et de faire de la cour un espace à vocation pédagogique.

Ces nouvelles manières d'occuper la cour peut aussi inclure l'ouverture de la cour aux habitant.es du quartier, pendant les weekends et les vacances scolaires.



4 - Fiches techniques

LES USAGES

La notion d'usage fait référence à l'utilisation que l'on fait d'un lieu : la (ou les) activité(s) qui s'y déroulent. Imaginons de nouvelles activités que nous n'avons peut-être pas l'habitude de pratiquer dans la cour !

MOTS-CLEFS

Usager.e : les personnes qui utilisent cet espace (pour une raison ou une autre).

Mixité d'usages : un lieu qui propose différents usages, pour des usager.e.s. varié.e.s.

Pour tous les goûts et pour tous les âges

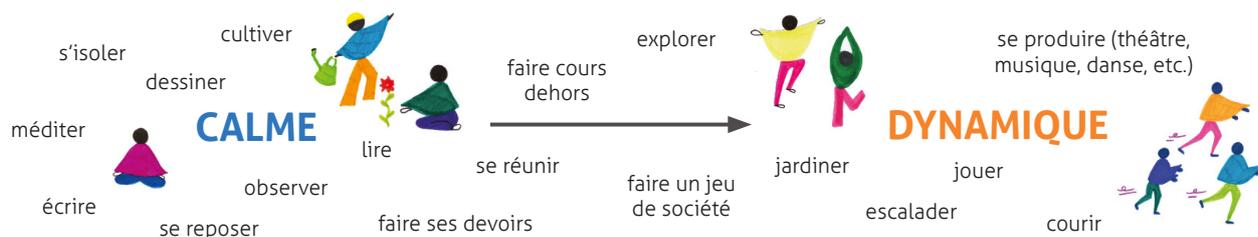
Selon leur personnalité, leur humeur, leur âge, les élèves ont des envies et des besoins variés pour se divertir pendant la récréation. Les activités peuvent être calmes ou dynamiques :

CALME

rester seule ou en petit groupe, on réalise des activités calmes, on se repose.

DYNAMIQUE

se dépenser, jouer à plusieurs, faire des activités énergiques.



Des aménagements polyvalents

Afin d'accueillir un maximum d'usages différents dans la cour, aussi bien calmes que dynamiques, il est préférable de favoriser les aménagements qui peuvent être utilisés de différentes façons.



LE SOL

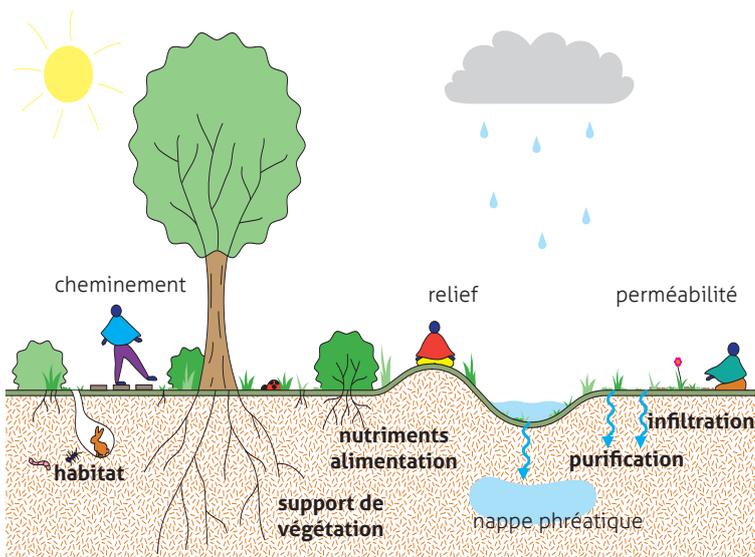
À la manière d'une éponge, un sol perméable a l'intérêt de retenir l'eau naturellement présente dans notre environnement. Plus le sol est perméable, mieux il peut alimenter en eau les racines et les animaux qui l'habitent ; il est donc plus vivant.

MOTS-CLEFS

Perméabilité : pour un matériau, il s'agit de sa capacité à laisser passer l'eau à travers lui pour s'infiltrer dans le sol.

Relief : c'est la variation des niveaux du terrain, c'est-à-dire s'il existe des points hauts ou des points bas.

Comment ça marche ?



Pour favoriser ce rôle d'éponge, le sol doit d'abord être **aéré**, afin de créer des galeries, propices à la circulation de l'eau, des racines et des animaux. Pour cela, il est préférable de **limiter les piétinements** et donc de circuler sur des chemins dédiés.

Le travail du sol doit être pensé en lien avec **le relief**. Les espaces situés dans les creux seront ainsi des opportunités pour **récolter les eaux de pluie**, en créant une mare, un ruisseau ou une noue.

Enfin, on peut recouvrir le sol de végétaux (paille, copeaux...) afin de **réguler la température et limiter les arrosages**. Cela conserve l'humidité du sol, le protège du gel ou des fortes chaleurs.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

Une large palette de matériaux...



pavés



bois



copeaux



enrobé clair



gravillons



pavés enherbés



rondins

... adaptés au milieu scolaire et aux usages désirés !

délimiter des espaces

marquer, organiser

amortir les chutes

courir

grimper, jouer

s'asseoir

sauter

cheminer

courir

L'EAU

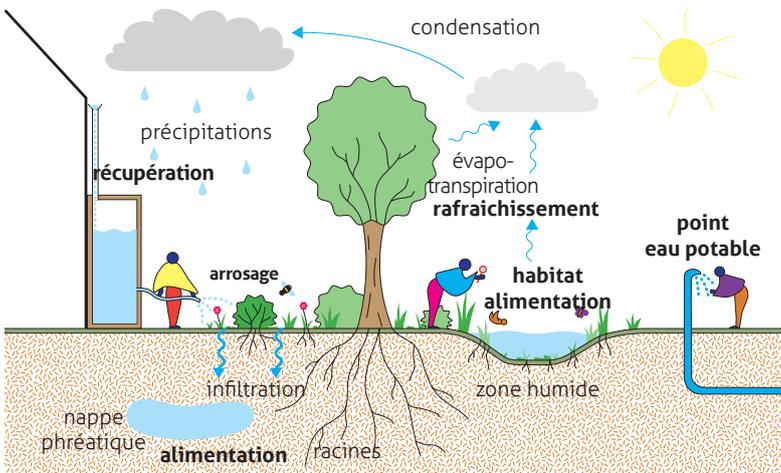
Pour rafraîchir les villes, la valorisation de l'eau est primordiale. Elle joue un rôle central pour la croissance de la végétation. Désimperméabiliser le sol permet de retrouver le fonctionnement naturel du cycle de l'eau, en reconstituant les stocks des nappes phréatiques.

MOTS-CLEFS

Infiltration : c'est le passage lent d'un liquide dans un corps. Dans notre cas, il s'agit du passage de l'eau dans le sol.

Désimperméabiliser : rendre perméable (laisser passer l'eau) quelque chose qui était imperméable.

Comment ça marche ?



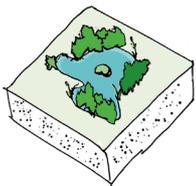
L'eau présente dans le sol, dans les zones humides (mares, ruisseaux, noues...) et dans la végétation se répand par un effet d'évapotranspiration, et permet ainsi de **rafraîchir la température**.

Les zones humides forment un **habitat** intéressant pour l'accueil d'animaux et de végétaux gourmands en eau. L'eau est aussi un ingrédient essentiel à **l'alimentation des insectes et des animaux**, qui sont en retour d'excellents jardiniers pour entretenir et pérenniser nos espaces de nature.

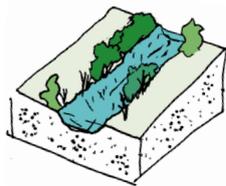
Récupérer l'eau de pluie permet de répondre à ces besoins sans avoir besoin de consommer de l'eau potable.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

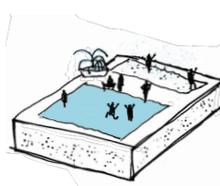
De l'eau sous différentes formes...



une mare



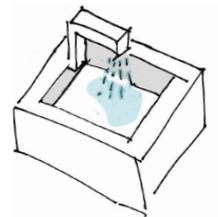
un ruisseau



un jeu d'eau



récupération d'eau de pluie



un point d'eau potable

... adaptées au milieu scolaire et aux usages désirés !

Le collage illustre divers usages de l'eau dans un environnement scolaire :

- accueillir la faune et la flore
- observer, apprendre
- délimiter des espaces
- rafraîchir l'air
- arroser les plantes
- boire
- jouer
- expérimenter
- évacuer l'eau de pluie

LA VÉGÉTATION

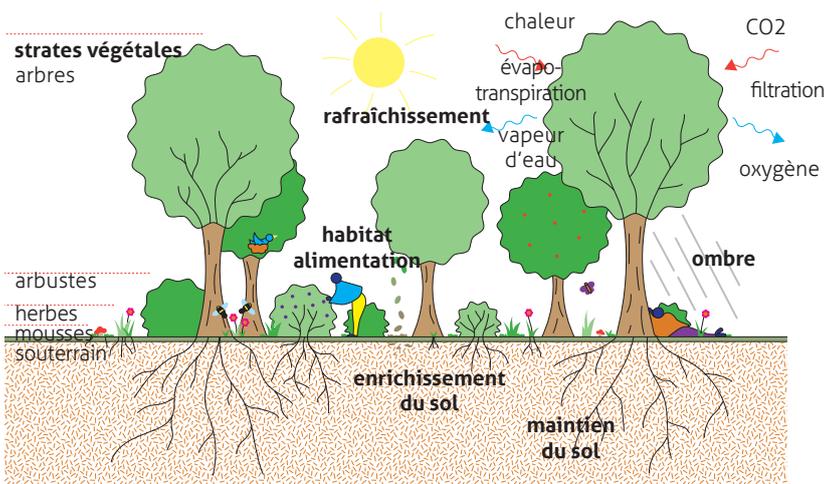
La végétation sous toutes ses formes est un ingrédient clef pour rendre notre environnement urbain plus agréable et confortable. Les végétaux apportent de l'ombre et de la fraîcheur, filtrent l'air pollué des villes et enrichissent la biodiversité locale.

MOTS-CLEFS

Biodiversité : c'est un ensemble de plantes et d'animaux entre lesquels existent des relations vitales, ainsi que le milieu dans lequel ils vivent.

Évapotranspiration : processus par lequel les êtres vivants (végétaux surtout) perdent de l'eau sous forme de vapeur.

Comment ça marche ?



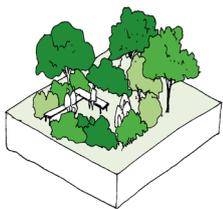
Les végétaux sont classés par ordre de « taille » selon un principe de **strates végétales**. Mélanger des espèces de différentes tailles permet de créer un paysage plus riche et de fournir la nourriture et l'habitat pour un grand nombre d'espèces animales. **Pour plus de biodiversité !**

La végétation absorbe du dioxyde de carbone (CO₂) et rejette de l'oxygène. Ainsi, elle participe à **limiter la pollution de l'air**. En plus, l'**évapotranspiration** rafraîchit l'air autour des végétaux.

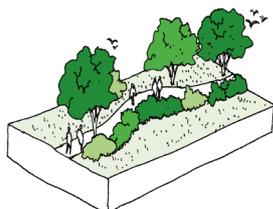
Les racines des arbres rendent le sol plus résistant et **facilitent l'infiltration de l'eau**. Les débris végétaux **enrichissent le sol** en se décomposant et permettent à de nouvelles plantes de pousser.

Et dans la cour de récréation, ça donne quoi ?

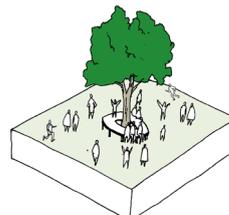
Des types de plantations variés...



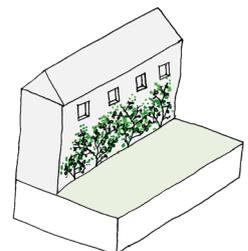
Bosquet



Des haies et des alignements



Arbre rassembleur



grimpante

... et permettant de multiples activités !



rafraîchir l'air

créer une
intérieurité

observer,
apprendre



grimper



apporter
de l'ombre



jouer



délimiter
des espaces



jardiner,
cultiver



se cacher



s'isoler

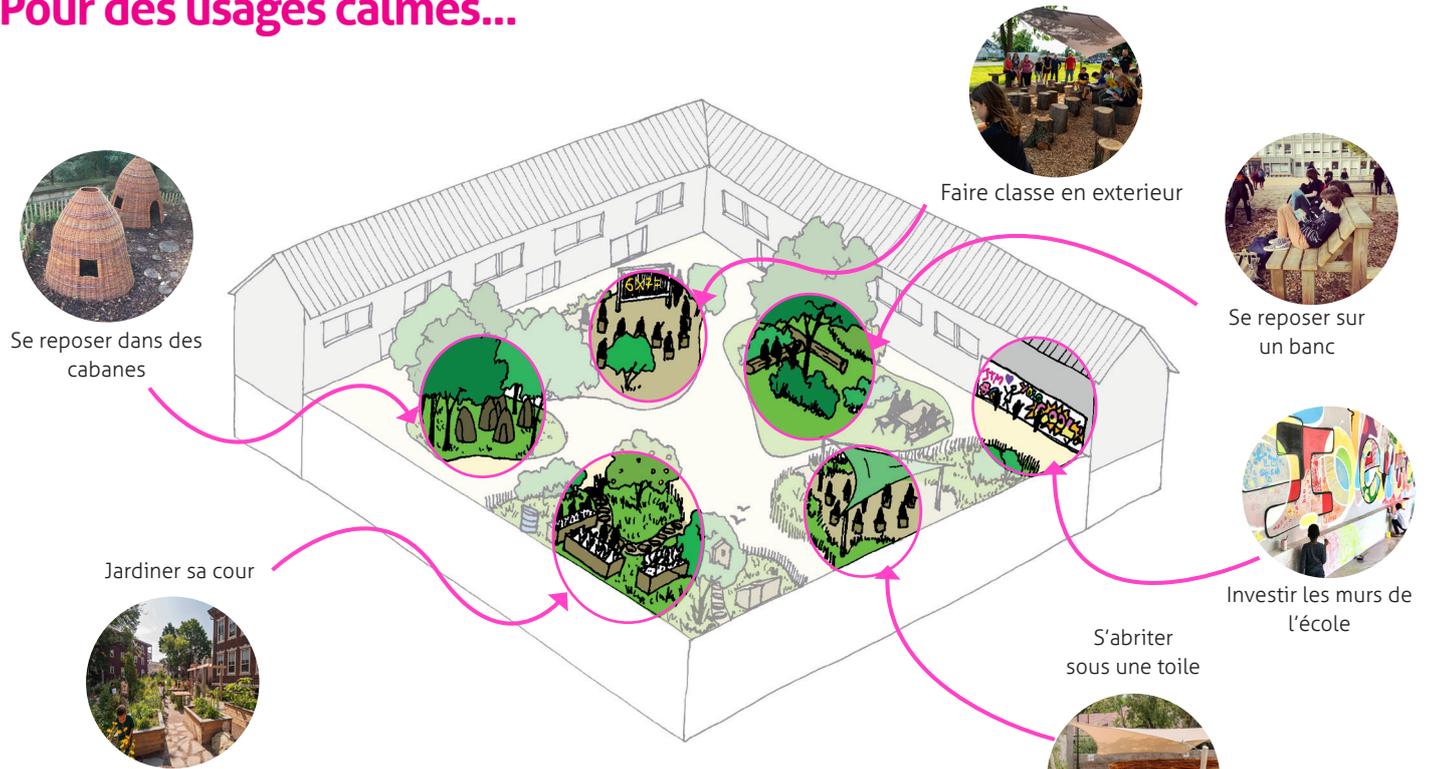
LES ÉQUIPEMENTS

Les équipements correspondent à l'ensemble du mobilier installé dans la cour pour répondre aux différents besoins des usager.e.s, mais également pour proposer de nouvelles activités et usages. En lien avec la faune et la flore, ils peuvent aussi permettre de favoriser la biodiversité et de renforcer l'environnement naturel de la cour.

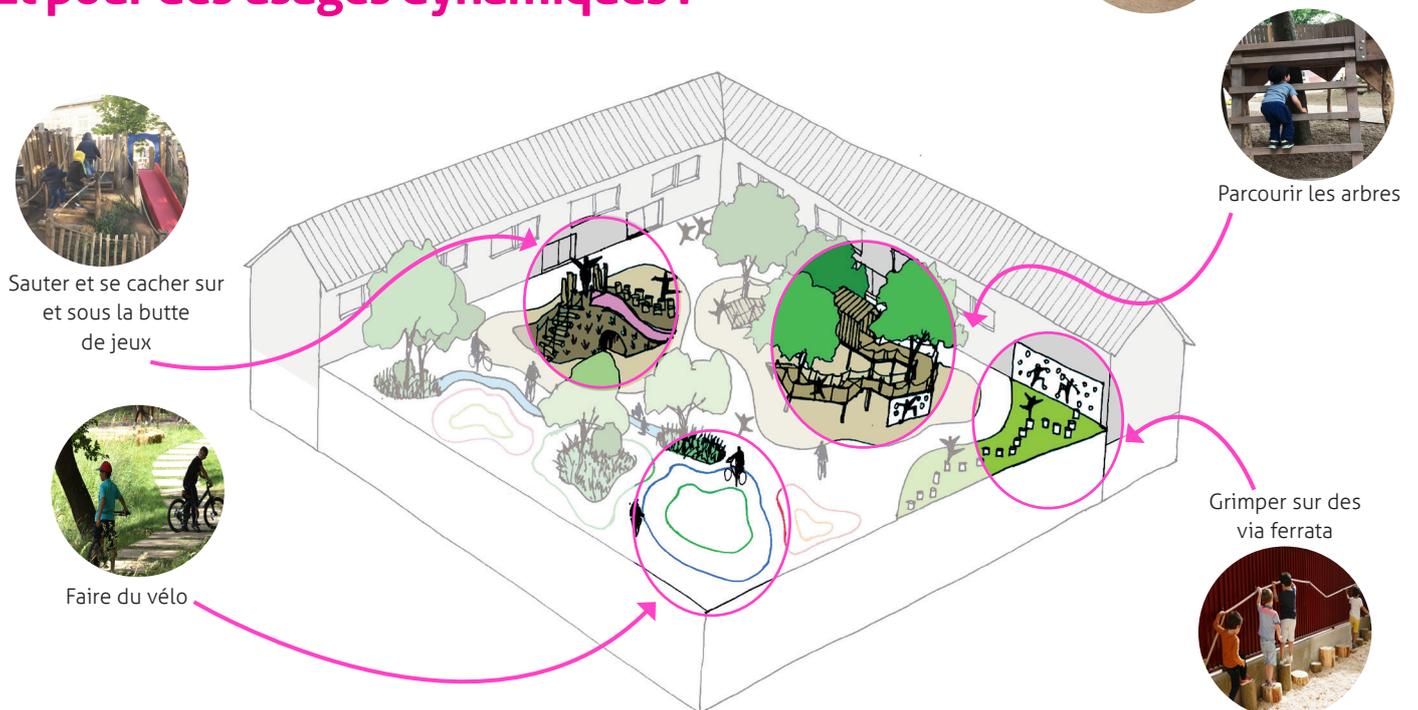
MOTS-CLEFS

Mobilier : petite construction répondant aux différents usages et besoins de rafraîchissement d'un espace. Ces éléments participent à la composition d'un espace.

Pour des usages calmes...



Et pour des usages dynamiques !



5 - La méthodologie

Afin d'aboutir à **un projet partagé par tou.te.s**, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE93) accompagne la Ville de l'Île Saint-Denis dans **une méthodologie de co-conception**. L'objectif de cette démarche est d'aboutir à **un plan de réaménagement de la cour de récréation qui réponde au mieux aux besoins des usager.ère.s**.

1. Les ateliers jeune public

Classe de CM1-CM2 et CP-CM2 - De janvier à février 2023.

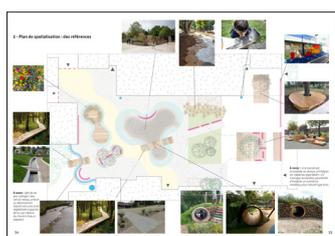
L'animation d'ateliers théoriques et pratiques permet de définir avec les enfants les besoins de ces usagers de la cour. Des apports théoriques sur le contexte climatique actuel, un diagnostic, un travail en plan et des maquettes servent de supports et d'outils pour définir le projet de réaménagement.



3. Les ateliers adultes

De janvier à mai 2023.

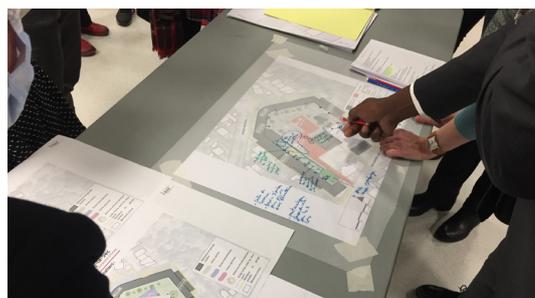
En complément des ateliers enfants, l'ensemble des publics adultes intervenant dans l'école est concerté afin d'avoir une approche d'usages propre à leur pratique de la cour. Les services techniques de la ville sont aussi concertés afin d'avoir un retour quant à la faisabilité des propositions.



2. L'exposition et le vote : à l'échelle de l'école

Du 6 mars 2023 au 16 mars 2023.

Une exposition des travaux des enfants ainsi qu'un vote sont réalisés dans le hall de l'établissement. C'est grâce à ce vote que le CAUE 93 pourra réaliser une première proposition de plan d'aménagement qui sera par la suite proposée lors des ateliers avec le public adulte de l'école.



4. Les supports de restitution

Fin mai 2023.

Une fois la proposition de plan validée par le public adulte, les documents de restitution présentant la démarche et le projet sont réalisés par le CAUE 93 puis remis aux services de la ville ainsi qu'à la maîtrise d'oeuvre.

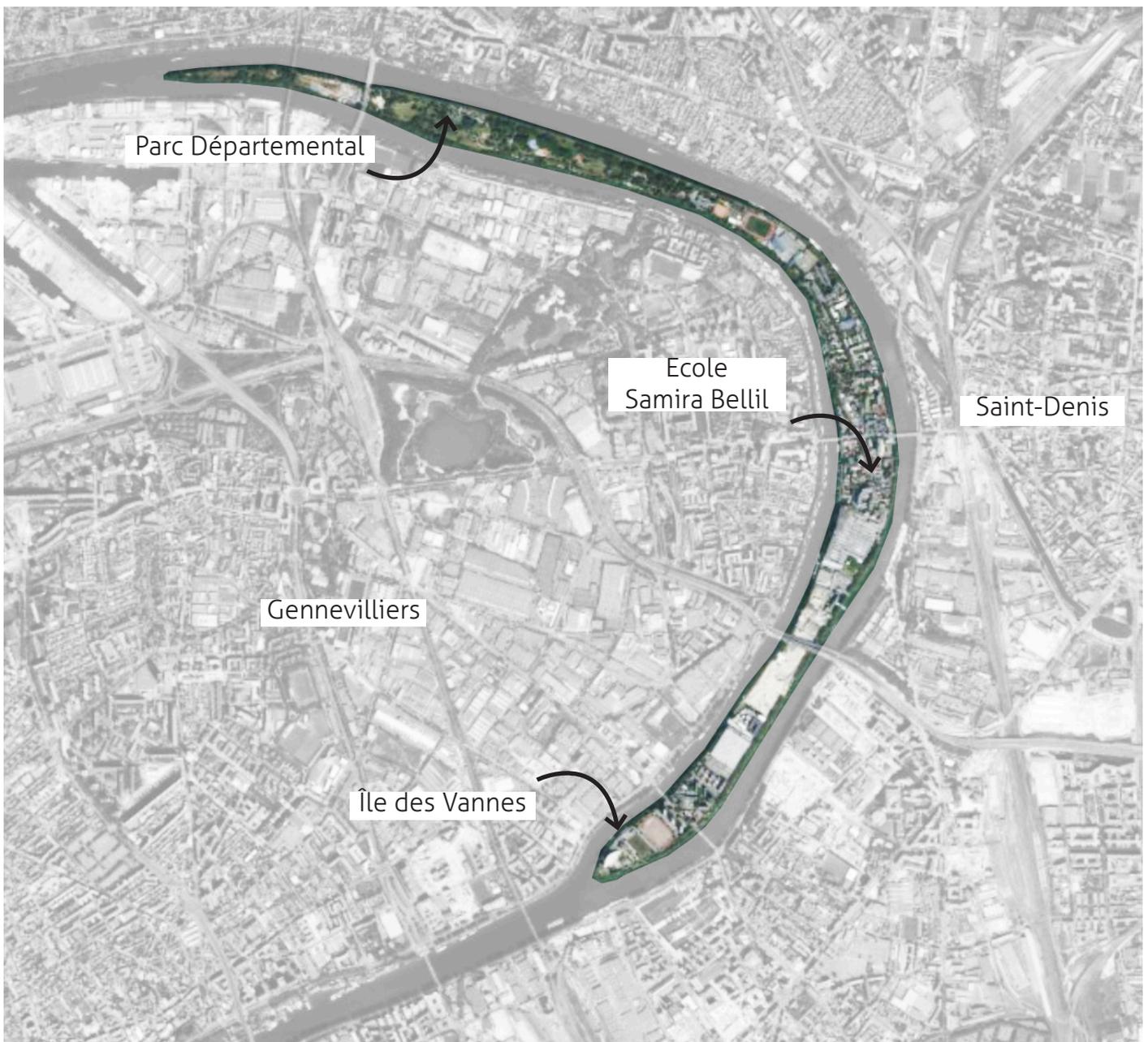
2

LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE DE LA COUR

1 - Contexte urbain et paysager

L'école Samira Bellil est située au 31 quai de Seine à l'île Saint-Denis. La géomorphologie de l'île Saint-Denis implique une proximité continue avec la Seine, par les vues et les horizons que le fleuve ménage.

Le nord de l'île est marqué par l'installation du Parc Départemental. Le sud de l'île requiert un caractère plus industriel avec l'implantation des entrepôts de l'industrie textile. Un écoquartier destiné à loger les athlètes des jeux olympiques de 2024 est en cours de construction. A l'extrémité sud, la grande nef de l'île des Vannes constitue un marqueur architectural notable de la Ville.

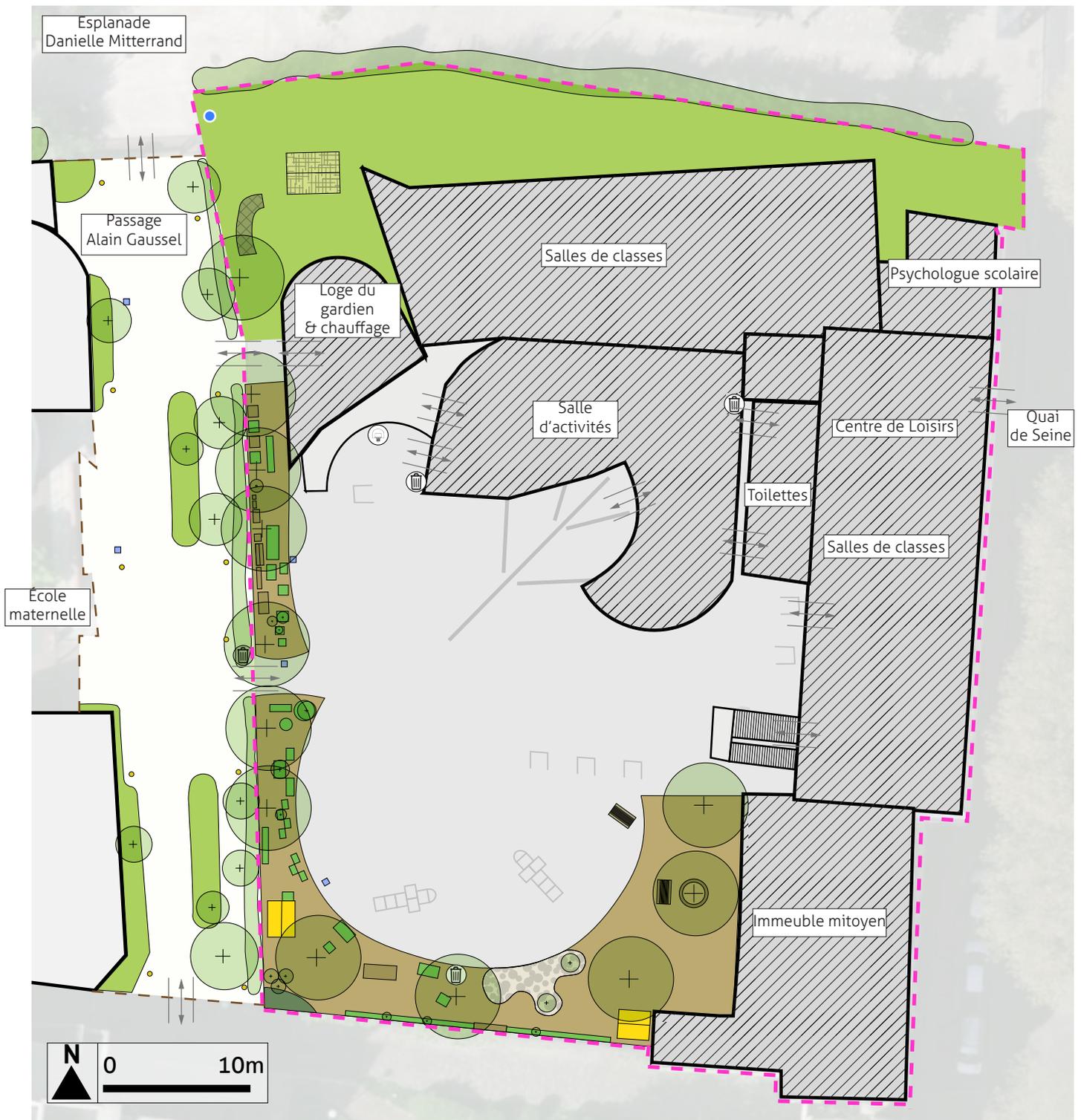


L'école est implantée au cœur de l'Île Saint-Denis, dans un quartier densément urbanisé, et aux formes urbaines diversifiées. L'entrée principale de l'école s'ouvre sur l'esplanade Danielle Mitterrand et l'Hôtel de Ville. Le quartier est desservi par la ligne de tramway T1, et se trouve à proximité de la gare de RER de Saint-Denis.



La situation de l'école Samira Bellil dans son quartier.

2 - Etat des lieux : la composition de la cour de récréation



Légende

Les sols	L'eau	Les équipements	Autres éléments existants
Asphalte	Arrivée d'eau	Poulailler	Bâtiments
Herbe et végétation herbacée	Grilles d'avaloirs	Serre et Cabane de rangements	Accès
Terre à nu	La végétation	Bacs de jardinage	Lampadaires
Béton	Arbres et arbustes	Composte	Périmètre de l'école élémentaire
		Tunnel en osier vivant	Limites du groupe scolaire
		Cabanes et assises	
		Panier de basket	
		Poubelles	
		Structure en galets	
		Tables de pique-nique	

La cour de l'école élémentaire Samira Bellil occupe une superficie d'environ **1460 m²**. L'école accueille **9 classes** dont **180 élèves**. L'école est aussi occupée lors des temps périscolaires, le mercredi et lors des vacances scolaires par le centre de loisirs de la Ville. Le centre de loisirs accueille environ **70 enfants** le mercredi, et **55 pendant les vacances scolaires**.

L'entrée dans l'école s'effectue au Nord du groupe scolaire, par l'esplanade Danielle Mitterrand. Le passage Alain Gausssel dessert à l'Est l'école élémentaire, et à l'Ouest l'école maternelle. Le bâtiment qui accueille les salles de classe s'implantent en limite Nord et Est de l'école. Le centre de la cour est occupé par un **vaste plateau sportif**. Une faible pente permet d'acheminer **les eaux de pluies** jusqu'aux grilles d'évacuation situées aux abords des limites Est et Sud de la cour. Cet espace très ouvert fait état d'un **manque d'ombre** notable.

Les franges Est et Sud de la cour sont plantées de tilleuls et permettent à ces espaces de bénéficier d'une **ombre généreuse**, où se déclinent des activités de jardinage.

Au Nord de la cour, **une allée ombragée** jouxte l'esplanade Danielle Mitterrand. Une haie de bambous permet d'occulter cet espace de la cour de l'espace public. Cette continuité est peu utilisée des élèves et des enseignant.e.s.



L'entrée de l'école, vue depuis l'esplanade Danielle Mitterrand.



Le passage André Gausssel.



La cour de récréation, vue depuis la limite Est de la cour.



La cour de récréation, vue depuis la limite Sud de la cour.

3 - Etat des lieux : le plateau sportif



Légende

-  Asphalte
-  Grilles d'avaoirs
-  Tables de pique-nique

Le **plateau sportif** constitue l'espace **majoritaire et central** de la cour de récréation. Son emprise, très consommatrice en termes d'espaces, ne permet pas l'apport d'ombre, ce qui le soumet aux fortes chaleurs. Aussi, le traitement en asphalté **empêche le rafraîchissement** de la cour par évapotranspiration. Enfin, la couleur sombre de l'asphalte ne réverbère pas efficacement la lumière.

Cet espace est **très occupé** par les enfants durant les récréations. Différents jeux à vocation dynamique s'y déclinent tels que du foot, du ballon prisonnier, du vélo, « **1 2 3 soleil** », « **cache-cache** » ou encore « **chat glacé** ».

Il est aussi très investi par l'ensemble des classes sur le temps scolaire, dans le cadre des **cours de sport**. Le centre de loisirs l'utilise également pour différentes activités sportives telles que des jeux collectifs ou de la danse. Le centre de loisirs déplore néanmoins une **utilisation trop inégale** de cette zone, les activités de ballon reléguant les filles dans les marges de la cour.



Le plateau sportif et les usages qu'il englobe occupent une part importante de la cour.

4 - Etat des lieux : les seuils du bâtiment scolaire



Légende

-  Asphalte
-  Panier de basket
-  Poubelles
-  Accès

Au Nord du plateau sportif, le bâtiment décline des **formes en alcôves**. Orientée au Sud, cette zone est fortement **soumise à la chaleur**, ce qui limite son appropriation durant la période estivale, et induit une sous-exploitation de ces espaces. Aussi, leur vocation implique une **circulation aisée**, et libérée de tout obstacles. Cela limite par conséquent, les potentiels en termes d'aménagement. En revanche, le préau présente l'intérêt d'amener une ombre généreuse.

Ces espaces sont principalement investis de **jeux modulables et installés ponctuellement** tels que des jeux de société, un mini-billard, un panier de basket, du dessin à la craie sur les murs, ou encore un mur à fresques.

Les enfants apprécient aussi de s'asseoir et de se retrouver en petits groupes sur les murets et les micro-emmarchements qui matérialisent les entrées. Les toilettes, situés à proximité de cette zone, impliquent également **une concentration importante des enfants** sur cet espace.

Des activités davantage sportives prennent place aussi de façon plus informelle, comme l'envie de **se balancer autour des rambardes**. La situation en "mini-corniche" de la rampe PMR contribue aussi à la singularité de l'espace.

Ces seuils font état d'un **manque d'équipement et d'aménagement** qui pourrait accompagner les activités qui s'y présentent.



Les seuils du bâtiment déclinent des ouvrages aux usages informels tels que des temps de regroupement, des dessins aux murs, et des jeux de ballon.

5 - Etat des lieux : la clairière Sud



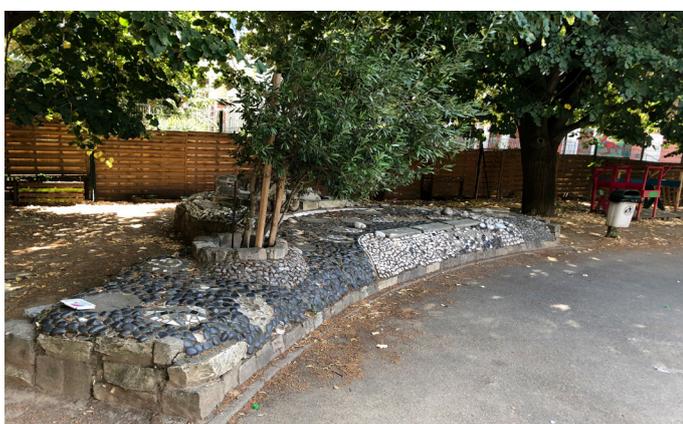
Légende

 Asphalte	 Cabanes de rangements	 Accès
 Terre à nu	 Poubelles	 Grilles d'avaioirs
 Arbres et arbustes	 Structure en galets	
 Composte	 Tables de pique-nique	
 Bacs de jardinage	 Cabanes et assises	

La « **clairière sud** » se déploie en limite Est et Sud de la cour. Sa forme en courbe crée une ambiance de clairière et l'alignement des grands tilleuls qui la compose apporte une **ombre généreuse**.

Cette continuité arborée s'accompagne d'une série de petits aménagements tels que des **bacs de jardinage**, des **cabanes**, des **assises**, une **structure de galets** pour grimper, ou encore des **arbustes** qui composent la lisière avec le plateau sportif. Ces multiples aménagements rendent compte d'une occupation régulière de ces espaces, notamment par le centre de loisirs. En revanche, ces installations ont parfois tendance à encombrer et à **déqualifier la continuité qui se dessine**. L'ensemble de ces constructions font état d'une certaine dégradation.

De plus, cet espace, dont le sol est essentiellement composé de terre à nu, a l'intérêt d'être situé dans les **points bas de la cour** de récréation. Les eaux de pluie sont néanmoins récoltées dans les réseaux, via des avaloirs, et l'irrigation des plantations ne peut être optimal.



Les bacs sont plantés par des essences diverses tels que des figuiers, du laurier, du bambou ou encore de la lavande. L'espace est occupé par des cabanes de rangement, des bancs et des tables de pique-nique, et par une structure en galets, conçue par le centre de loisirs il y a quelques années.

6 - Etat des lieux : la limite Nord



Légende

-  Herbe et végétation herbacée
-  Arrivée d'eau
-  Arbres et arbustes
-  Poulailier
-  Tunnel en osier vivant

Au Nord de la cour, une allée mitoyenne à l'esplanade Danielle Mitterrand se déploie d'Ouest en Est. Situé au Nord du bâtiment accueillant les salles de classes, cet espace bénéficie d'une **ombre généreuse** et d'un **sol enherbé**. La limite avec l'espace public se matérialise par une haie de bambous qui apporte un **feuillage dense et occultant**. La configuration d'**espace clos** confère une ambiance **calme et rafraîchissante** à cette zone de la cour.

Seule la baie vitrée d'une classe établie ici la communication entre le bâtiment et l'extérieur.

En termes d'équipements, seuls un **poulailler** et un **tunnel en osier tressé** animent l'espace. L'espace est peu investi par les enfants et les équipes pédagogiques, ce qui pose la question de son ouverture plus régulière sur le temps scolaire et périscolaire.



L'entrée dans l'espace est occupée par le tunnel en osier vivant, le poulailler, et en arrière plan, la haie de bambous.



Le tunnel en osier vivant.

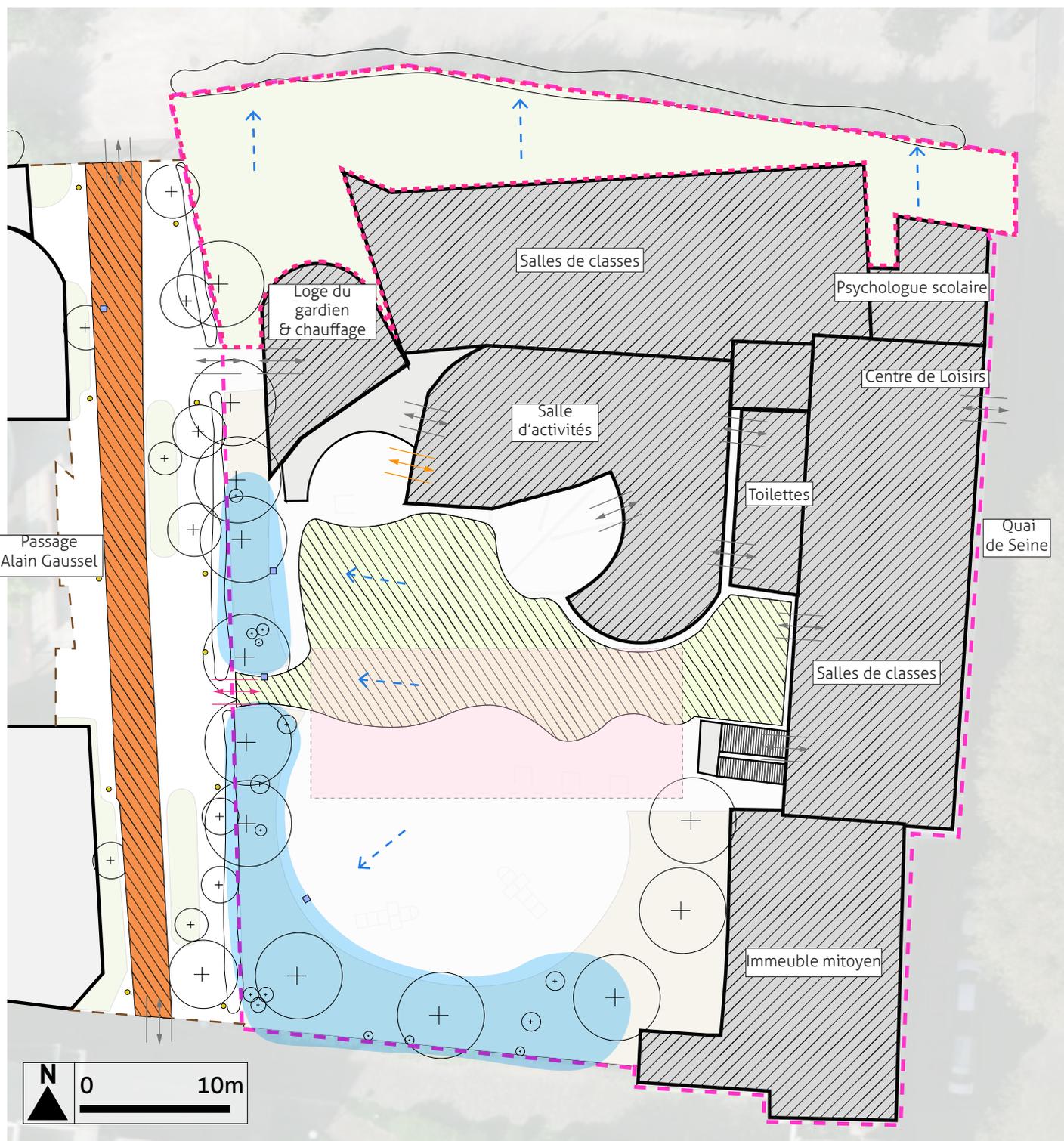


Le poulailler.



L'espace bénéficie d'une ombre importante, comme en témoigne cette photo prise au cours d'un après-midi lors de l'été 2022.

7 - Etat des lieux : les contraintes du site



Légende

Accès école élémentaire	Périmètre de l'école élémentaire	Arbres et arbustes
Accès PMR	Limites du groupe scolaire	Zones perméables à préserver
Autres accès	Plateau sportif à préserver	Sens d'écoulement des eaux de pluie
Grilles d'avaloirs	Passage de la voie pompier	
Lampadaires	Passage de nacelle et petits engins d'entretien	

Le périmètre d'intervention n'est **pas impacté par le passage de la voie pompier**. En revanche, il a été demandé par les services d'entretien de la Ville de l'Île Saint-Denis de ménager libre de tout obstacle, afin que des engins puissent intervenir sur la façade du bâtiment.

Il a aussi été demandé par l'équipe enseignante de **préserver le périmètre du plateau sportif** existant afin que les cours d'éducation physique et sportive puissent y avoir lieu.

La topographie de la cour achemine les eaux de pluie vers les avaloirs situés au sud et à l'est du périmètre d'intervention. Ces avaloirs jouxtent des espaces de pleine terre, déjà plantés de tilleuls. Afin de financer les travaux de renaturation de la cour, la Ville de l'Île Saint-Denis souhaite obtenir des **subventions de la part de l'Agence de l'eau**. L'obtention de ces subventions est garantie dans le cas où les espaces de pleine terre et la topographie existante sont préservées.



Le passage André Gausse est l'espace de passage de la voie pompier.



La façade de l'école doit pouvoir être accessible par les engins d'entretien.



Les espaces actuellement ombragés et plantés de tilleuls sont situés dans les points bas de la cour de récréation.

3 LA CONCERTATION

1 - Le jeune public

La concertation avec le jeune public s'est déroulée conjointement avec deux classes de l'école élémentaire : **une classe de CM1-CM2 et une classe de CP-CM2**, sur les temps du mardi après-midi. Les enfants du centre de loisirs ont également participé aux ateliers sur le temps du mercredi après-midi. Au total, le nombre d'enfants ayant participé aux ateliers est au nombre de **54**.

Les ateliers se sont déroulés pendant **six séances**, du 3 janvier 2023 au 14 février 2023. Les trois premières séances avaient vocation à **sensibiliser les enfants** autour des enjeux inhérents au réchauffement climatique et aux besoins de nature en ville. Un regard plus précis sur la cour a aussi été effectué, au travers d'un **diagnostic** et d'un **plan d'orientations** sur les usages que les enfants souhaiteraient voir sur leur cour.

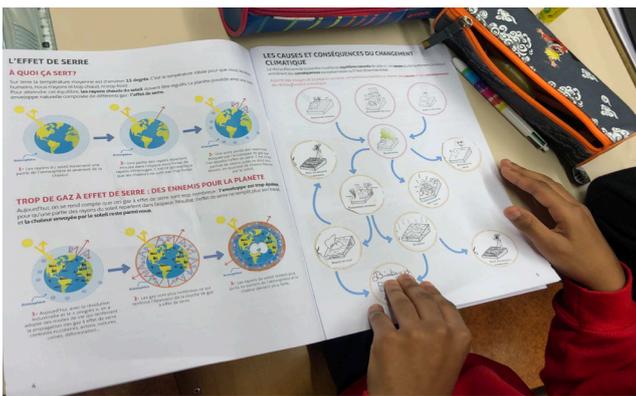
C'est sur la base de ces orientations que la seconde partie des ateliers s'est focalisée sur un **travail en maquette**. Cette approche a permis de spatialiser les choix programmatiques définis précédemment.

Atelier 1 : Comment va notre planète ?

Le premier atelier vise à sensibiliser les enfants autour du réchauffement climatique et des enjeux liés aux îlots de chaleur urbains.

L'objectif est d'indiquer aux enfants les **causes et les conséquences** du réchauffement climatique. Il s'agit aussi de donner à voir l'ensemble des **solutions** qui permettent de lutter face à ce phénomène.

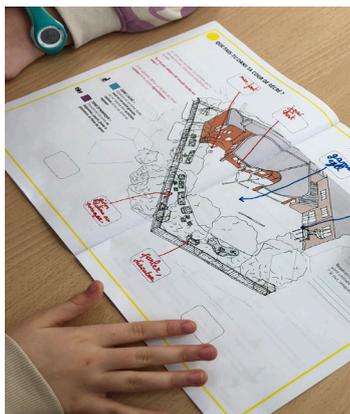
Ce regard à **l'échelle planétaire et urbaine** s'établit en lien étroit avec le projet de renaturation de leur cour de récréation. L'atelier se termine par une activité de dessin, dans laquelle les enfants sont invités à représenter un îlot de fraîcheur urbain sur un fond représentant une ville en situation d'îlot de chaleur.



Atelier 2 : Promenons-nous dans la cour !

La seconde séance consiste à établir un **diagnostic de la cour** de récréation au travers d'un cahier d'activité qui guide l'observation des enfants. Un premier temps en classe permet d'effectuer un diagnostic au sujet des **usages et des activités actuellement présentes**. Un second temps vise à observer et à comprendre la **composition des espaces**, au regard du sol, de la place de l'eau, de la végétation et des équipements.

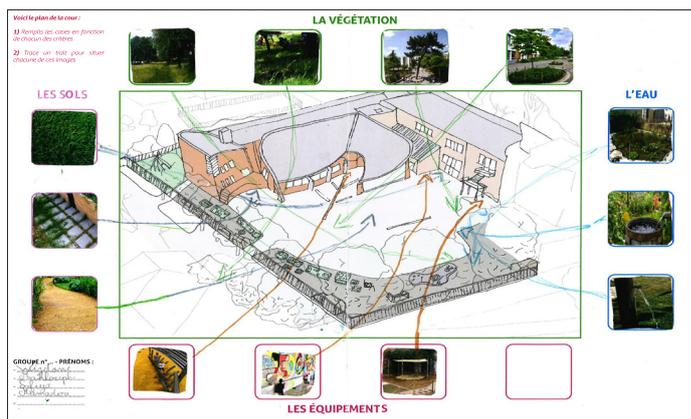
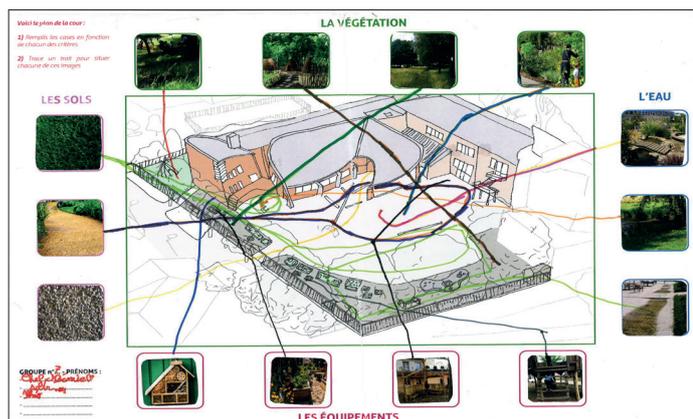
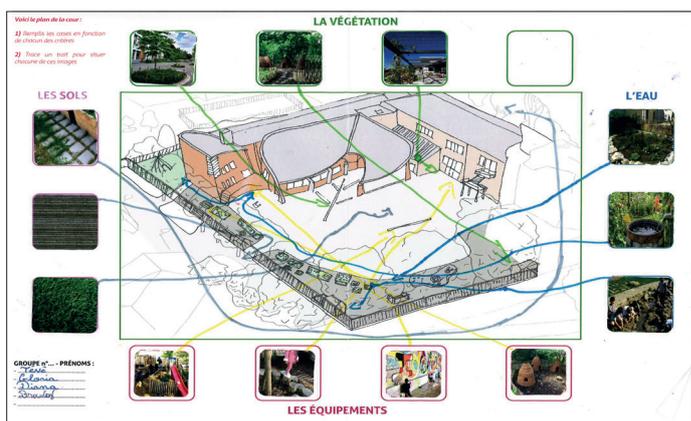
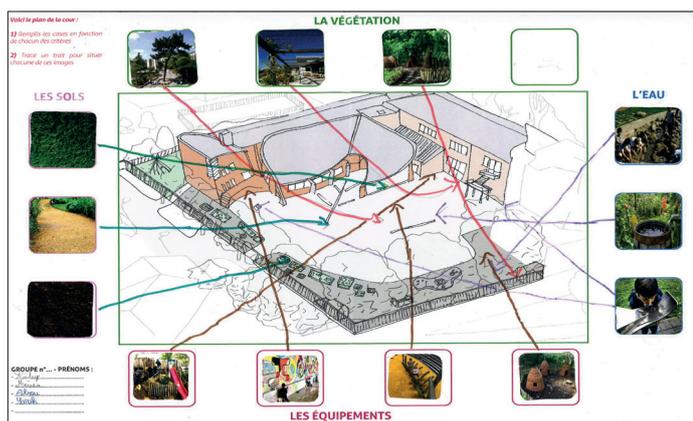
La séance se conclue par la confection de semis qui permet de revenir sur des éléments de sensibilisation, et de rappeler aux enfants les principales composantes d'un projet de végétalisation. Ces différents éléments permettent aussi d'expliquer les fonctions botaniques de chaque organe de la plante.



Atelier 3 : Notre cour de récréation naturelle ! - Les orientations

Le troisième atelier est dédié à la définition des **orientations programmatiques**. Il a pour objectif de définir en groupes de quatre, les activités que les enfants souhaitent développer dans leur projet de cour de récréation. A partir d'une vue de la cour en axonométrie, les enfants situent les orientations programmatiques à l'aide de photos de références.

Ce temps de réflexion permettra de **guider les différents groupes**, dans les travaux en maquettes qui débiteront par la suite.

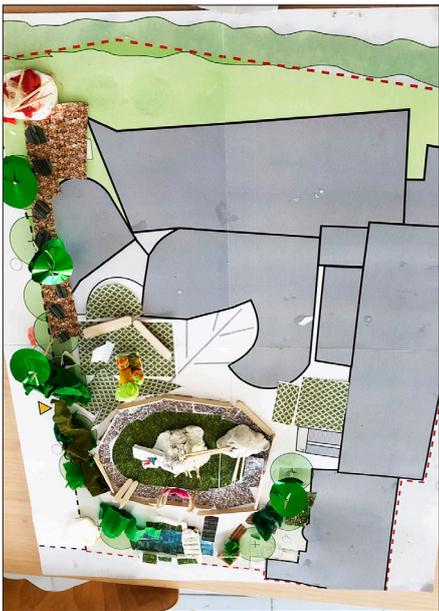


1 - Le jeune public

Atelier 4, 5 & 6 : Le projet en maquette

La seconde partie de la concertation avec le public enfant vise à confectionner des **maquettes** par groupes de quatre enfants. Ce temps de co-conception permet de **spatialiser les orientations** programmatiques définies en séance 3, sur la maquette. L'ensemble des réflexions ont été guidées par les choix programmatiques définis lors de la troisième séance.





2 - L'exposition et le vote

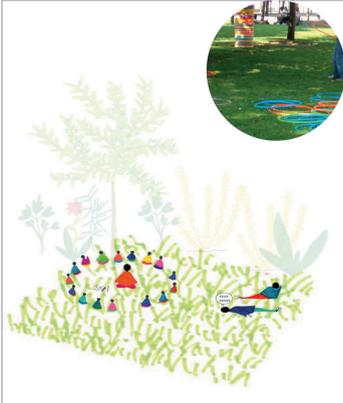
Suite à la formalisation du projet en maquette, un temps d'**exposition** a été organisé dans le hall de l'école, du 6 mars 2023 au jeudi 16 mars. Ce temps avait l'objectif de divulguer à l'ensemble des élèves de l'école, et des publics adultes, les différents projets de cours oasis. Ce sont au total **32 éléments programmatiques** qui ont été formalisés en maquette et communiqués au travers de bulletins de vote.

Ce **vote** a permis à l'ensemble des enfants et des publics adultes, de choisir les éléments programmatiques qu'ils préféraient. Concernant le **public enfant**, les neuf classes ont participé au vote. Chaque classe détenait un bulletin. Pour chaque critère d'interventions, les enfants étaient invités à voter à main levée pour l'élément programmatique qu'ils préféraient. Le vote des **publics adultes** s'organisait quant à lui autour d'un bulletin par adulte, et d'un choix par critères d'intervention.



Le sol

1 - DE L'HERBE



Nombre de votant.e.s : 101

2 - DES PAS JAPONAIS



Nombre de votant.e.s : 83

3 - DU STABILISÉ



Nombre de votant.e.s : 34

4 - DES SOLS EN FLEURS



Nombre de votant.e.s : 32

5 - DES COPEAUX DE BOIS



Nombre de votant.e.s : 27

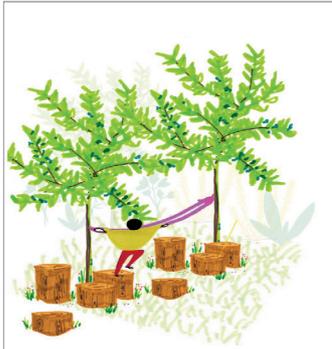
6 - DES PAVÉS ENHERBÉS



Nombre de votant.e.s : 16

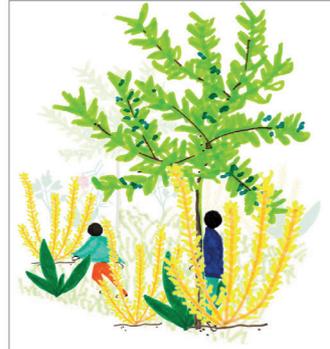
La végétation

1 - DES «ARBRES AVENTURES»



Nombre de votant.e.s : 96

2 - DES «ARBRES CACHE-CACHE CHAT»



Nombre de votant.e.s : 38

3 - DES «CHAMBRES VÉGÉTALES»



Nombre de votant.e.s : 37

4 - UN «ARBRE RASSEMBLEUR»



Nombre de votant.e.s : 17

2 - L'exposition et le vote

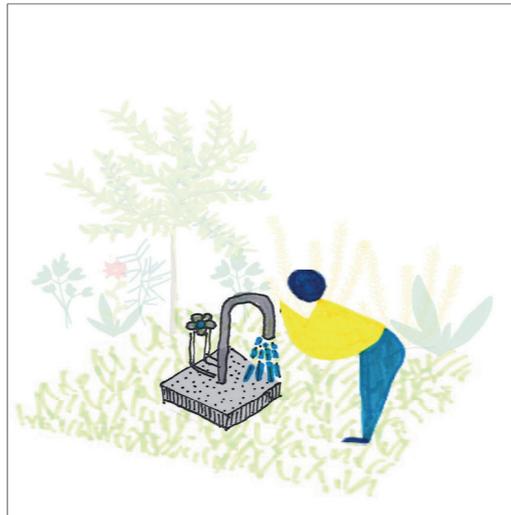
L'eau

1 - UNE RIVIÈRE PÉDAGOGIQUE



Nombre de votant.e.s : 122

2 - UNE FONTAINE D'EAU POTABLE



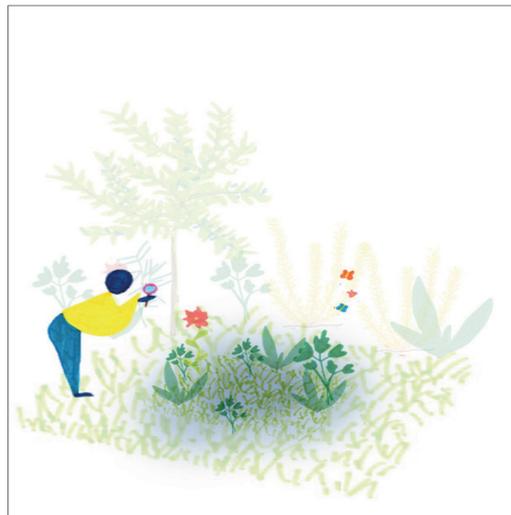
Nombre de votant.e.s : 42

3 - UNE MARE



Nombre de votant.e.s : 11

4 - UN JARDIN DE PLUIE



Nombre de votant.e.s : 3

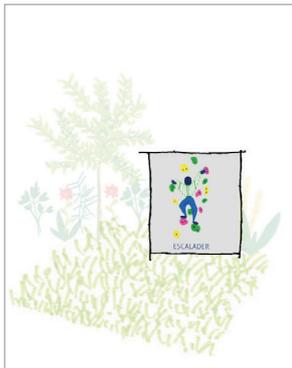
Les équipements

1 - UN MINI-AMPHITHÉÂTRE



Nombre de votant.e.s : 104

2 - UN MUR D'ESCALADE



Nombre de votant.e.s : 95

3 - UN TUNNEL VÉGÉTAL



Nombre de votant.e.s : 88

4 - UNE BALANÇOIRE



Nombre de votant.e.s : 77

5 - UN HÔTEL À INSECTES



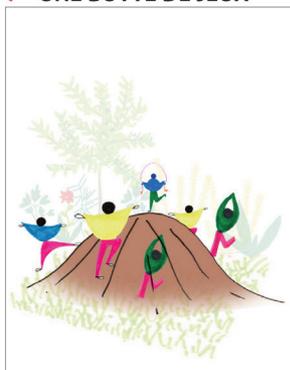
Nombre de votant.e.s : 71

6 - UNE TOILE D'OMBRAGE



Nombre de votant.e.s : 67

7 - UNE BUTTE DE JEUX



Nombre de votant.e.s : 65

8 - UN PARCOURS DE RONDINS



Nombre de votant.e.s : 58

9 - UN NICHOTR À OISEAUX



Nombre de votant.e.s : 49

10 - UNE CABANE À LIVRES



Nombre de votant.e.s : 41

11 - UN TOBOGGAN



Nombre de votant.e.s : 30

12 - DES BACS POTAGERS



Nombre de votant.e.s : 29

13 - UNE VIA FERRATA



Nombre de votant.e.s : 14

14 - UNE CABANE EN OSIER



Nombre de votant.e.s : 13

15 - UN KIOSQUE



Nombre de votant.e.s : 11

16 - UNE PLATEFORME EN BOIS



Nombre de votant.e.s : 8

3 - Le public adulte

Temps 1 : Sensibilisation

Le premier temps de concertation avait vocation à **sensibiliser** l'ensemble des publics adultes travaillant sur l'école. Il a rassemblé des enseignant.es de l'école, le directeur de l'école élémentaire, des représentant.es du centre de loisirs, ou encore des responsables des services espaces verts de Plaine Commune.

Cette présentation a aussi permis de **dresser un diagnostic** de la cour, et de soulever les premiers **enjeux** à propos des différents espaces existants. La séance s'est conclue par la diffusion des fiches besoin dont l'objectif était de recenser les besoins des publics adultes.

Les besoins de l'école

- "Faire classe dehors".
- "Préserver le plateau sportif".

Les besoins du centre de loisirs

- "Créer plusieurs pôles".
- "Réduire les inégalités entre filles et garçons".

Les besoins du Service Maintenance du Patrimoine de la Ville

- "Ménager un espace libre de tout obstacles au droit de la façade afin de faciliter le passage de petits véhicules d'entretien".

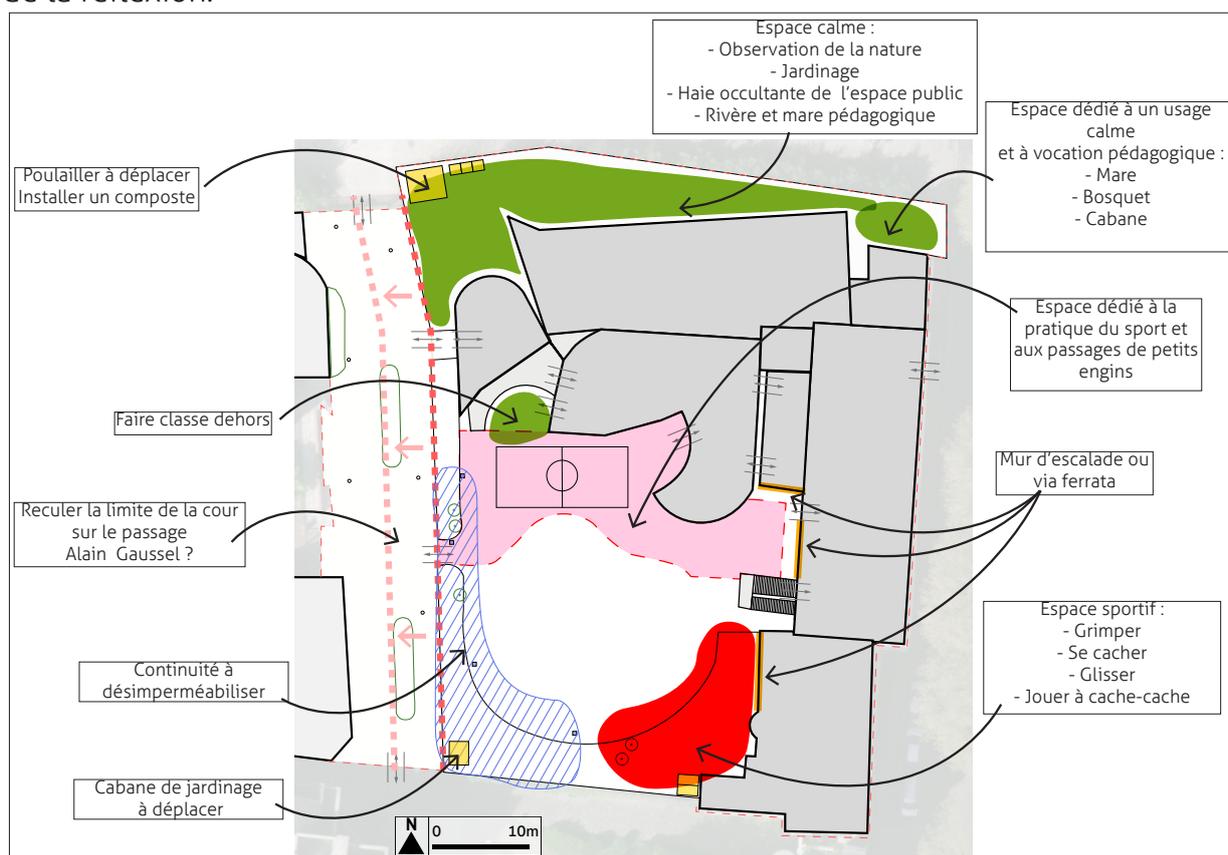
Les besoins du Service des Espaces verts de Plaine Commune

- "Accroître les effectifs d'entretien pour développer une gestion moins mécanisée".
- "Mieux valoriser les feuilles de tilleul en composte".

Temps 2 : Les besoins et le programme

Le second temps de concertation visait à situer sur le plan de la cour, l'ensemble des **besoins** exprimés au travers des fiches besoins. Il s'agissait aussi de **définir un programme** en lien avec les contraintes mais aussi les envies des différents publics.

La vocation de différents espaces a pu faire consensus, tel que la zone située au Sud-Ouest de la cour, destinée à une **désimperméabilisation maximale**. L'idée d'ouvrir une **zone de calme** autour de l'observation de la nature au Nord de la cour, ou un espace convoquant la **motricité** des enfants au Sud-Est de la cour ont aussi fait partie des orientations validées par les publics adultes à ce stade de la réflexion.



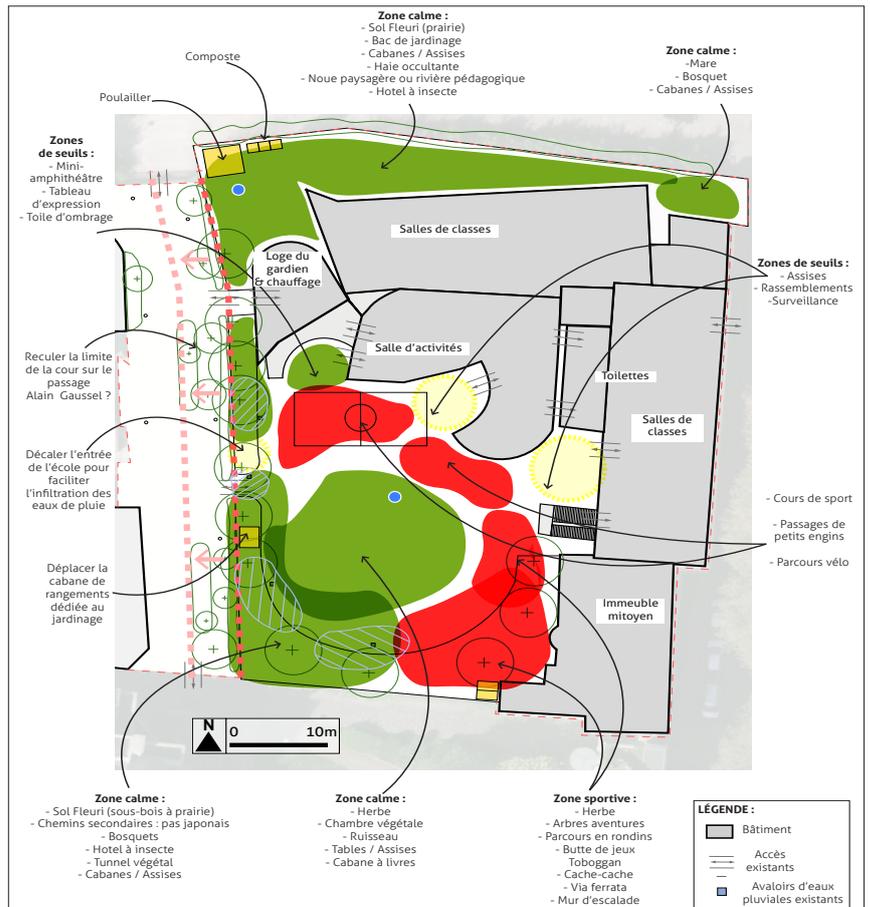
Temps 3 : Orientations programmatiques

Suite à la définition du programme lors du second temps de concertation du public adultes, et du résultat des votes, les échanges se sont poursuivis dans le but de **spatialiser les éléments programmatiques** plébiscités par l'ensemble des usager.es de la cour.

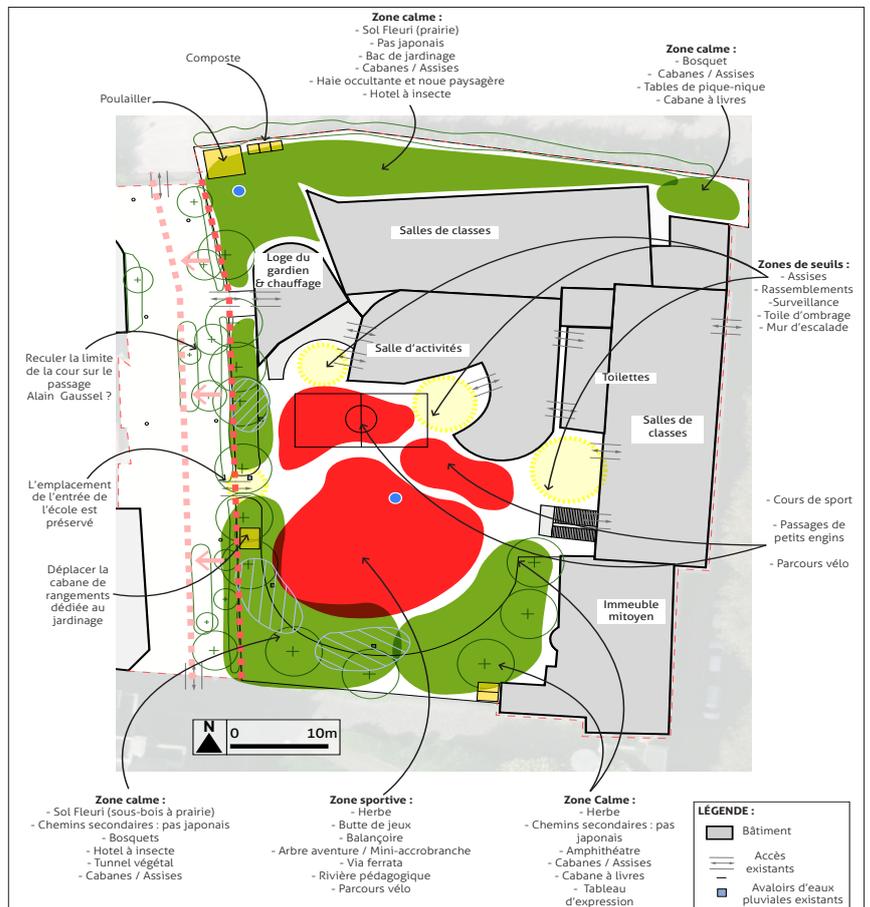
Les échanges se sont focalisés sur **deux scénarios de plans** dont l'objet était de spatialiser les **zones calmes** en vert, et les **zones sportives** en rouge. Les principales interrogations se sont portées sur l'emprise du terrain de sport, et sur la vocation, calme ou sportive, du centre de la cour. C'est le **second scénario**, celui proposant des aménagements sportifs au centre de la cour qui a été retenu.

D'autre part, l'idée de reculer la limite Ouest de la cour élémentaire, vers le passage Alain Gausseil n'a pas été retenue à ce stade de la concertation.

Scénario 1



Scénario 2



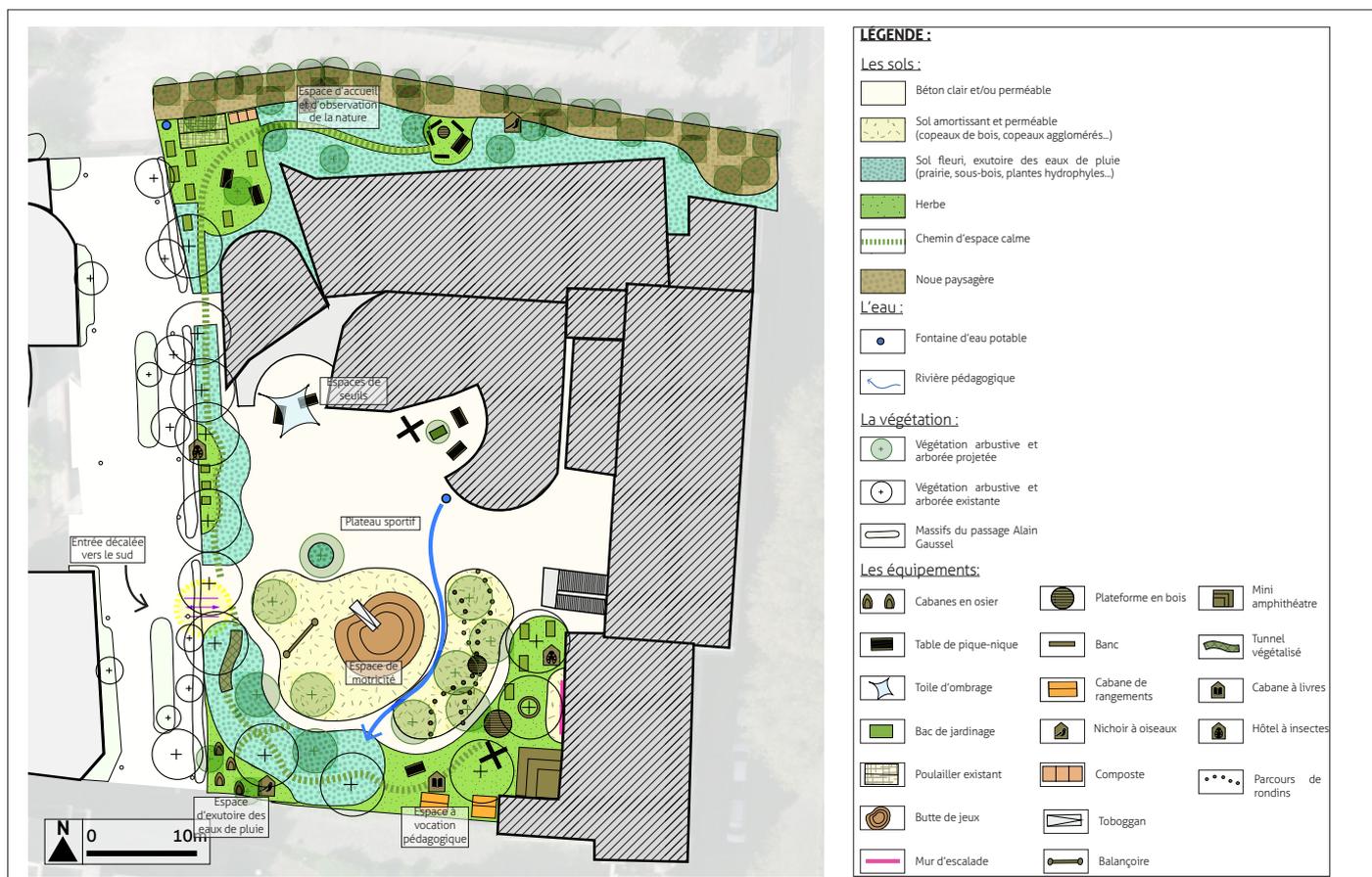
3 - Le public adulte

Temps 4 : Présentation et retour sur un plan programmatique pré-spatialisé

Le dernier temps de concertation a permis de présenter aux publics adultes, un **plan d'orientations programmatiques pré-spatialisé**. L'objectif était ici de **valider l'ensemble des orientations** sur les différents espaces de la cour. Les échanges se sont notamment focalisés sur **l'emprise du plateau sportif** et de son intégration avec les autres espaces de la cour.

Le terrain étant très investi dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive, les enseignants ont alors demandé que son emprise soit d'avantage décalée vers le sud de la cour. Les espaces de seuils situés au sud du bâtiment pourront quant à eux occuper une place un peu plus importante.

Le plan programmatique pré-spatialisé présenté lors du Temps 4.



Les recommandations et les points de vigilances présentés pour chaque sous-espaces de la cour lors du Temps 4.

Le plan programmatique - Le plateau sportif



Recommandations & points de vigilances

- Ménager un espace propice à la pratique sportive dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Travailler des marquages au sol qui invitent à libérer l'imaginaire des enfants.
- Aménager le début de la rivière pédagogique par un nivellement doux qui n'entrave pas le bon déroulement des activités sportives.
- Favoriser la circulation des véhicules venant intervenir sur les façades de l'établissement.



Le plan programmatique - Les espaces de seuils



Recommandations & points de vigilances

- Favoriser les temps de pause et de transition entre la classe et la cour de récréation.
- Faciliter l'installation des jeux de société et d'activités à usages calmes et/ou intermédiaires sur la cour de récréation.
- Ménager de l'ombre par des aménagements construits (toile, petite cabane..).
- Déplacer l'entrée existante de l'école vers le sud, afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.



3 - Le public adulte

Temps 4 : Présentation et retour sur un plan programmatique pré-spatialisé

Les recommandations et les points de vigilances présentés pour chaque sous-espaces de la cour lors du Temps 4.

Le plan programmatique - L'espace de motricité



Recommandations & points de vigilances

- Aménager un sol amortissant et perméable (copeaux de bois, copeaux agglomérés...)
- Situer le parcours d'arbres aventures en lisière de l'alignement de tilleul existant.
- Intégrer la rivière pédagogique à la thématique des arbres aventures et à la butte de jeux. Matérialiser des franchissements.



Le plan programmatique - L'espace calme à vocation pédagogique



Recommandations & points de vigilances

- Espace dédié à la pédagogie, aux activités en petits groupes, et au relationnel.
- Souligner la lisière et l'ambiance de bosquet par des plantations arbustives et arborées.
- Possibilité de peindre le mur jouxtant l'amphithéâtre.
- Aménager un mur d'escalade qui donne libre cours à l'imaginaire des enfants.
- Intégrer les cabanes de rangements du centre de loisirs.



Le plan programmatique - Le jardin de pluie



Recommandations & points de vigilances

- Espace exutoire des eaux de pluie.
- Proposer une végétation fleurie et diversifiée par la création de différents milieux (prairie, sous-bois jardin humide).
- Souligner la lisière et l'ambiance de bosquet par des plantations arbustives et arborées.
- Proposer des usages calmes à l'occupation modérée (clairière avec cabane, tunnel végétal, cheminements doux...)



Le plan programmatique - Espace d'accueil et d'observation de la nature



Recommandations & points de vigilances

- Tirer parti de la configuration ombragée et calme de l'espace pour en faire un lieu de refuge pour la faune et la flore, et y associer des activités dédiées (jardinage, créer entretenir des refuges de la faune...).
- Planter une noue paysagère diversifiée. Préserver une mise à distance avec l'espace public par une végétation dense.
- Mettre en scène le chemin de l'eau en créant des ouvertures sur la noue paysagère.



4

LE PLAN PROGRAMMATIQUE



Le plan ci-dessus n'a pas vocation à figer le projet. Il retranscrit les orientations programmatiques définies lors de la concertation, par les usager.es enfants et adultes de l'école. Il permettra de guider la Ville de L'île Saint-Denis, lors de la phase de maîtrise d'œuvre. L'application de ces orientations s'effectuera au regard de la faisabilité technique et financière lors de la réalisation du projet.

LÉGENDE :

Les sols :

-  Béton clair et/ou sol semi-perméable
-  Sol amortissant et perméable (copeaux de bois, copeaux agglomérés...)
-  Massifs fleuris, exutoires des eaux de pluie (prairie, sous-bois, plantes hydrophyles...)
-  Herbe
-  Chemin d'espace calme
-  Noue paysagère
-  Massifs du passage Alain Gausse

L'eau :

-  Fontaine d'eau potable
-  Rivière pédagogique

La végétation :

-  Végétation arbustive et arborée projetée
-  Végétation arbustive et arborée existante

Les équipements :

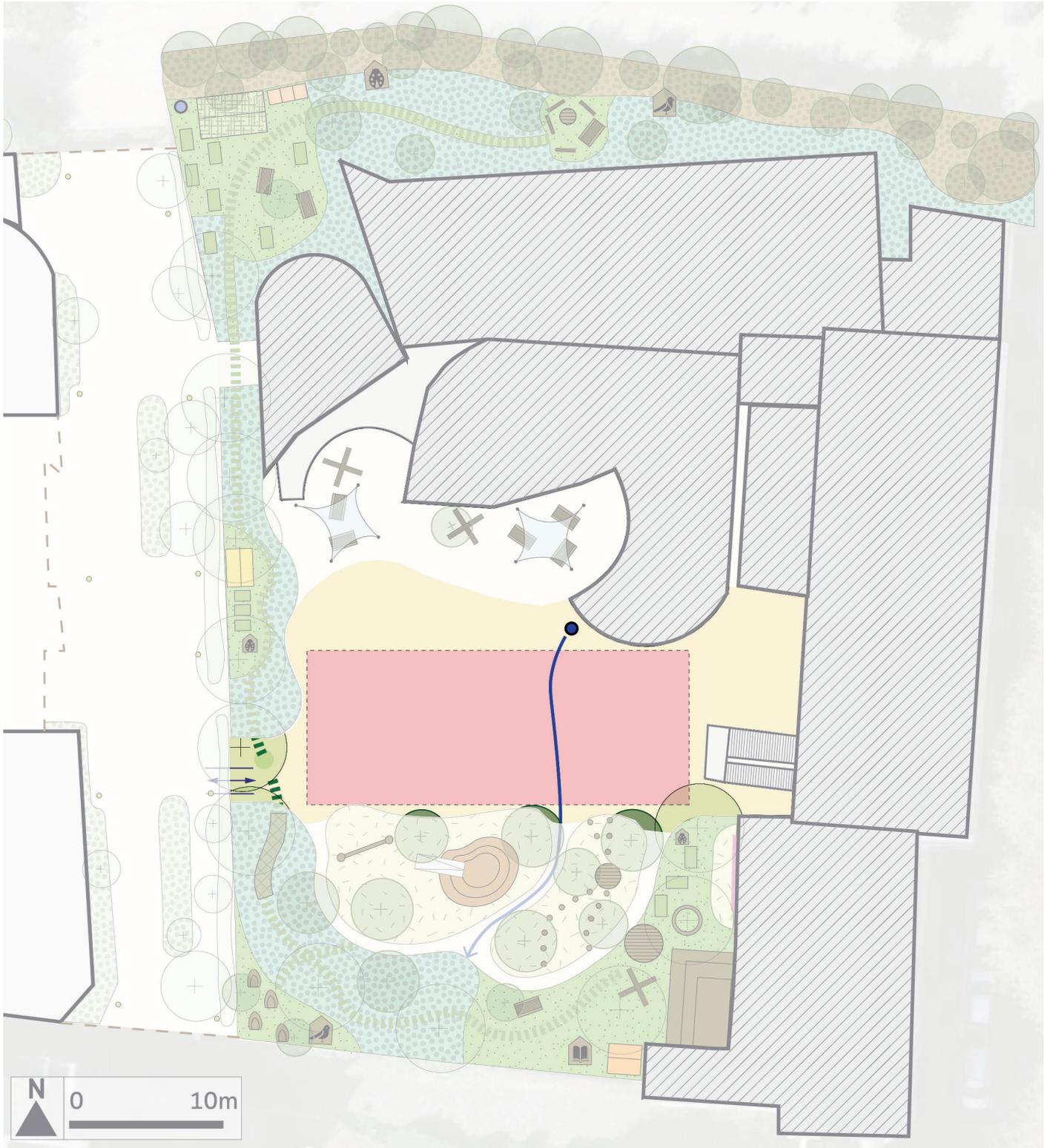
- | | | |
|--|--|---|
|  Cabanes en osier |  Plateforme en bois |  Mini-amphithéâtre |
|  Table de pique-nique |  Banc |  Tunnel végétalisé |
|  Toile d'ombrage |  Cabane de rangements existante |  Cabane à livres |
|  Bac de jardinage |  Nichoir à oiseaux |  Hôtel à insectes |
|  Poulailler existant |  Composte |  Parcours de rondins |
|  Butte de jeux |  Toboggan |  Serre existante |
|  Mur d'escalade |  Balançoire | |

Autres éléments existants :

-  Bâtiments existants
-  Autres éléments bâtis
-  Grilles d'entrées au groupe scolaire
-  Lampadaires
-  Plateau sportif à préserver

4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

1 - Le plateau sportif



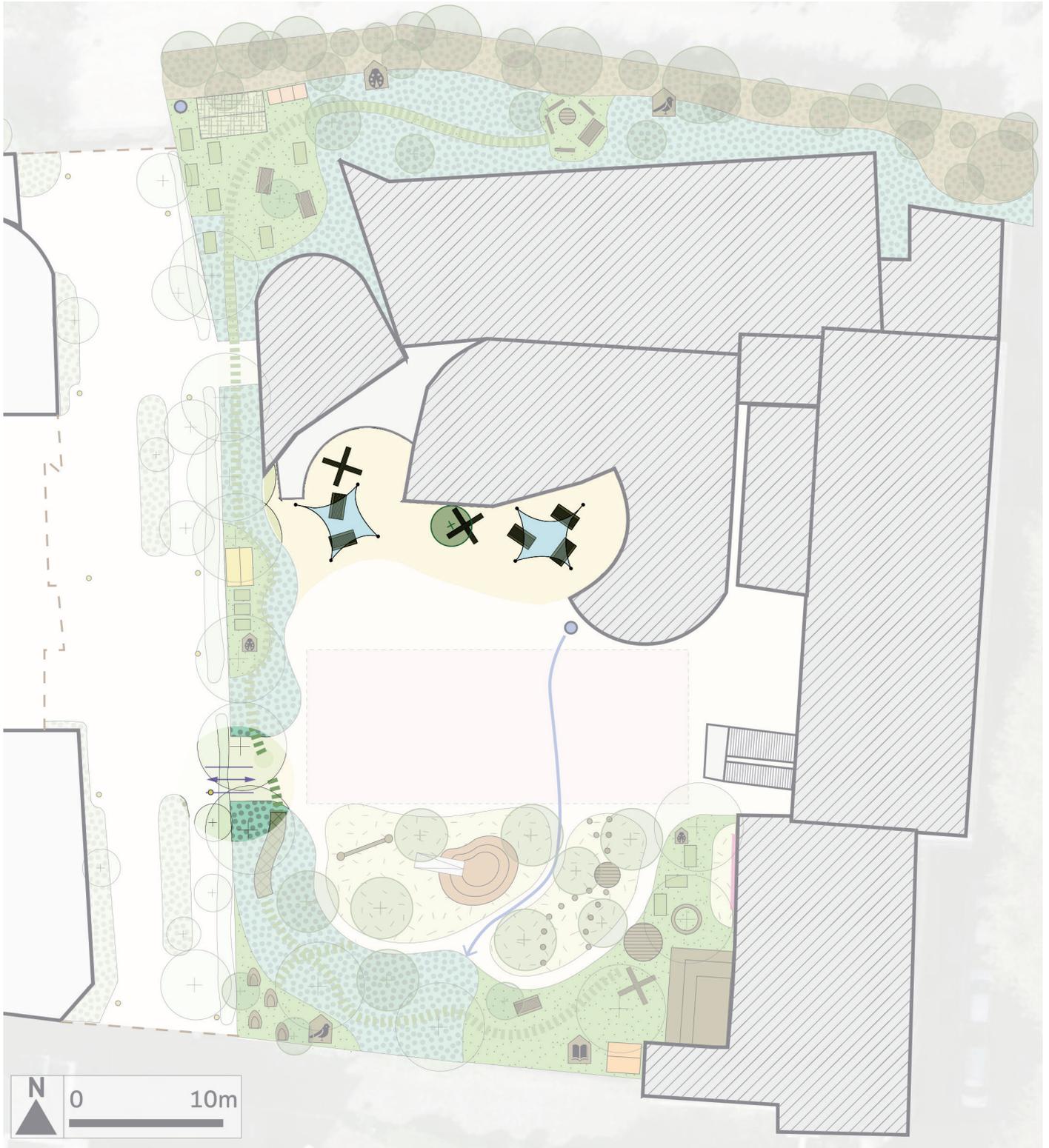
Recommandations & points de vigilances

- Ménager un espace propice à la **pratique sportive** dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Travailler des **marquages au sol** qui invitent à libérer l'imaginaire des enfants.
- Aménager le début de la **rivière pédagogique** par un nivellement doux qui n'entrave pas le bon déroulement des activités sportives.
- Faciliter la **circulation des véhicules** venant intervenir sur les façades de l'établissement.



4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

2 - Les espaces de seuils



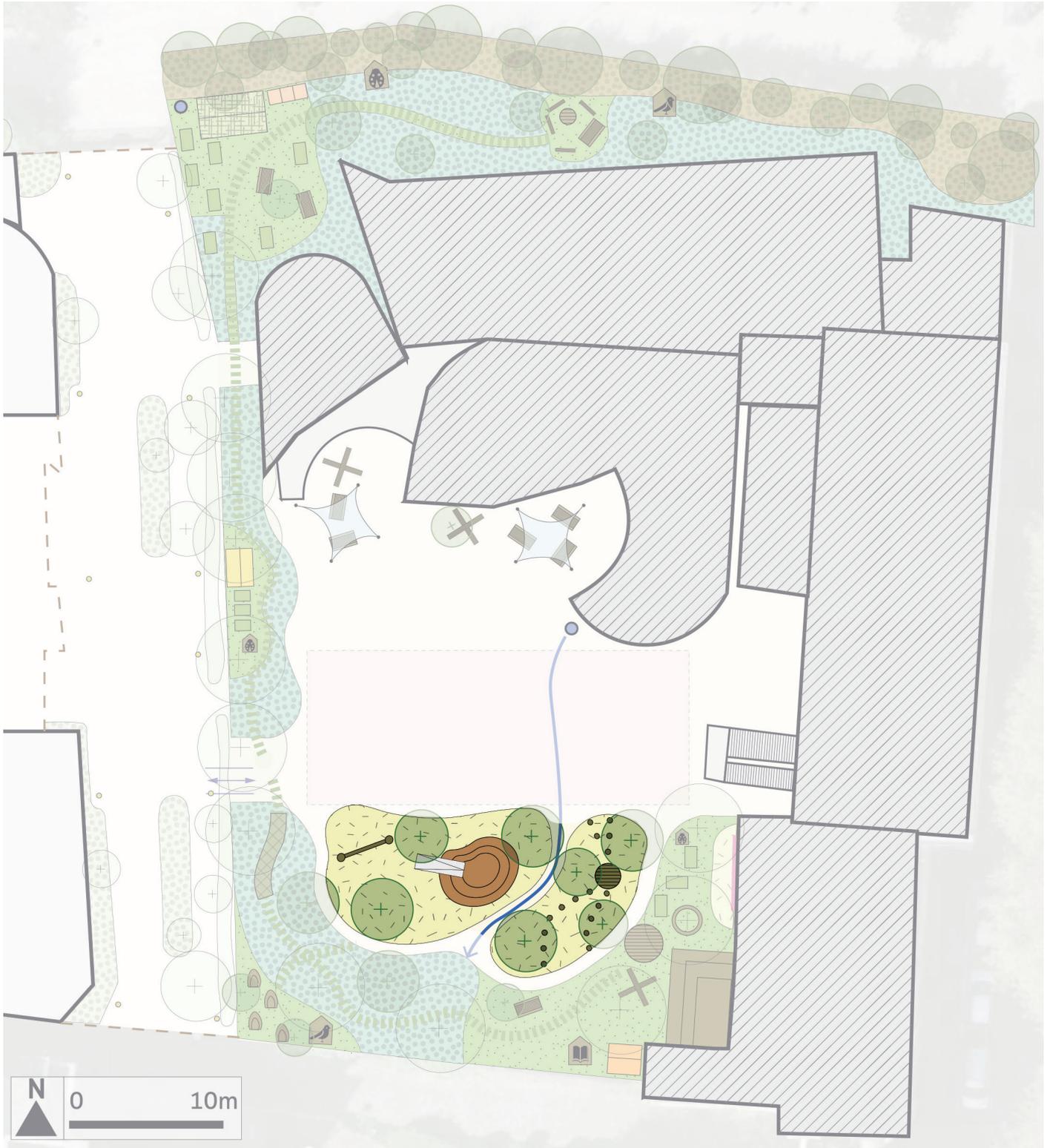
Recommandations & points de vigilances

- Favoriser les temps de **pause et de transition** entre la classe et la cour de récréation.
- **Faciliter l'installation des jeux de société** et d'activités à usages calmes et/ou intermédiaires sur la cour de récréation.
- Ménager de l'**ombre** par des aménagements construits (toile, petite cabane...).
- **Déplacer l'entrée existante** de l'école vers le Sud, afin de faciliter l'**infiltration des eaux de pluie**.



4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

3 - L'espace de motricité



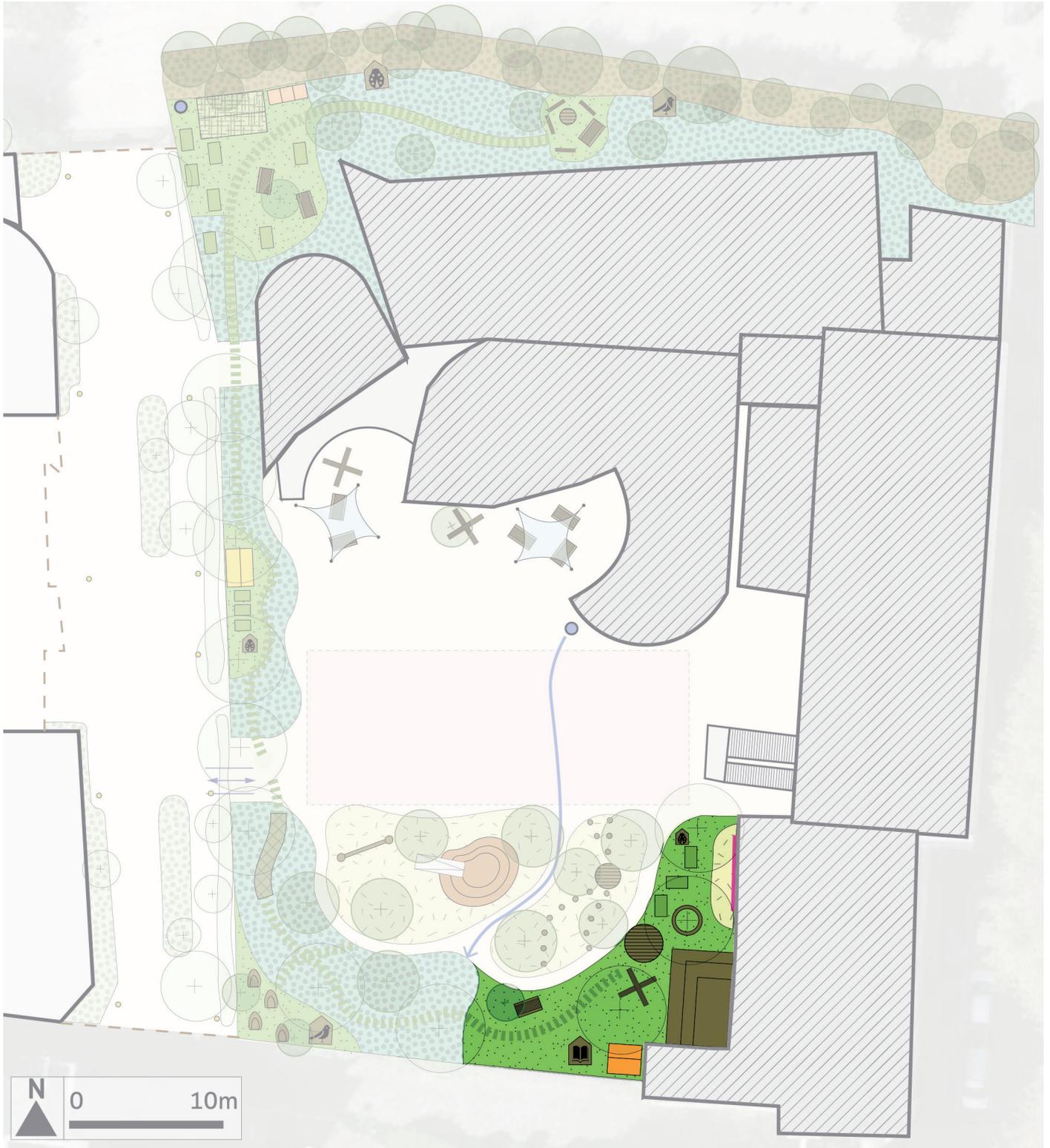
Recommandations & points de vigilances

- Aménager un sol **amortissant et perméable** (copeaux de bois, copeaux agglomérés...)
- Situer le parcours d'**arbres aventures** en lisière de l'alignement de tilleuls existant.
- Intégrer la **rivière pédagogique** à la thématique des arbres aventures et à la butte de jeux. Matérialiser des **franchissements**.



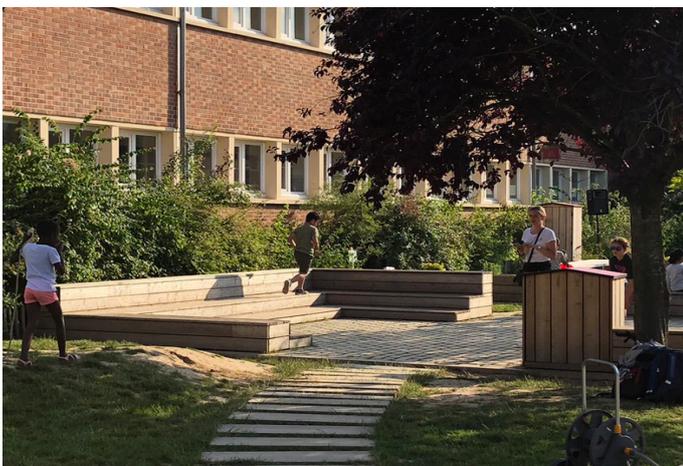
4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

4 - L'espace calme à vocation pédagogique



Recommandations & points de vigilances

- Espace dédié à la **pédagogie**, aux activités en petits groupes, et au relationnel.
- **Souligner la lisière** et l'ambiance de bosquet par des plantations arbustives et arborées.
- Possibilité de **peindre le mur** jouxtant l'amphithéâtre.
- Aménager un **mur d'escalade** qui donne libre cours à l'imaginaire des enfants.
- Préserver l'emplacement de la **cabane de rangements du centre de loisirs**.



4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

5 - Le jardin de pluie



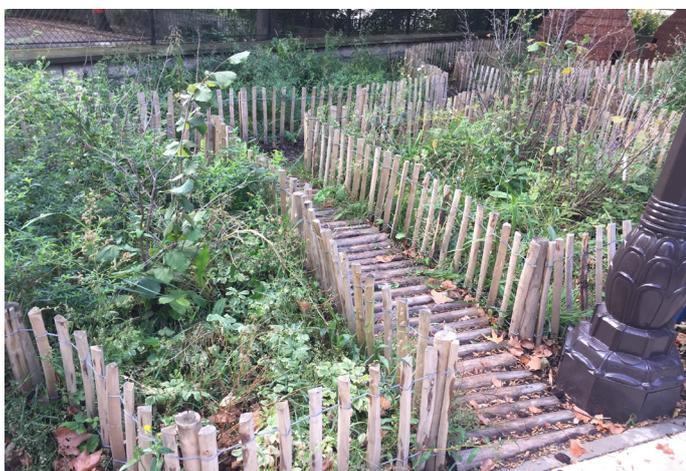
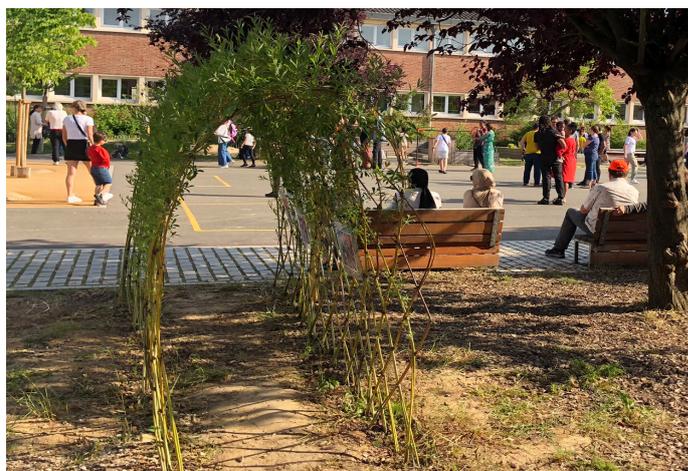
Recommandations & points de vigilances

- Espace **exutoire des eaux de pluie**.

- **Composer des massifs** par une végétation fleurie et diversifiée par la création de différents milieux (prairie, sous-bois jardin humide). Sur les premières années, délimiter les massifs par des systèmes de clôtures (ganivelles, potelets...).

- **Souligner la lisière** et l'ambiance de bosquet par des plantations arbustives et arborées.

- Proposer des **usages calmes** à l'occupation modérée (clairière avec cabane, tunnel végétal, cheminements doux...).



4 LE PLAN PROGRAMMATIQUE

6 - L'espace d'accueil et d'observation de la nature



Recommandations & points de vigilances

- Tirer parti de la configuration ombragée et calme de l'espace pour en faire un **lieu de refuge pour la faune et la flore**, et y associer des activités dédiées : jardinage, créer et entretenir des refuges de la faune...
- Planter une **noue paysagère** diversifiée. Préserver une mise à distance avec l'espace public par une végétation dense.
- Mettre en scène le **chemin de l'eau** en créant des ouvertures sur la noue paysagère.



Le CAUE 93 : qui sommes-nous ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-saint-Denis est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Séquano-Dionysiens.

Les CAUE ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative.

153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

www.caue93.fr